★ Année 1979-1980. — N° 108 A. N. Mercredi 21 Novembre 1979 ★

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

6e Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

COMPTE RENDU INTEGRAL — 75e SEANCE

1re Séance du Mardi 20 Novembre 1979.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. JEAN BROCARD

1. — **Prise d'acte du dépôt simultané de deux motions de censure** (p. 10353).

2. — **Discussion générale commune de trois motions de censure** (p. 10354).

MM. Mitterrand,
Bailanger,
Labbé,
Chinaud,
Joxe,
Mme Fost,
M. Debré.

Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

3. — **Ordre du jour** (p. 10367).

PRESIDENCE DE M. JEAN BROCARD, vice-président.

La séance est ouverte à neuf heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

★ (1 f.)

— 1 —

PRISE D'ACTE DU DEPOT SIMULTANE DE DEUX MOTIONS DE CENSURE

M. le président. M. le président de l'Assemblée nationale a reçu simultanément, le 18 novembre, à zéro heure trente-cinq, deux motions de censure déposées en application de l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution.

Je vais donner lecture de ces deux documents, étant entendu qu'un tirage au sort, en conférence des présidents, déterminera l'ordre dans lequel il sera voté sur ces motions.

La motion, déposée par M. Mitterrand et cinquante de ses collègues (1), est ainsi rédigée :

« L'Assemblée nationale,

« Considérant que le Gouvernement tente, en engageant sa responsabilité, d'obtenir l'adoption du projet de loi de finances pour 1980 sans vote ;

(1) La présente motion de censure est appuyée par les 51 signatures suivantes : MM. Mitterrand, Defferre, Joxe, Bayou, Mauroy, Derosier, Chevènement, Malvy, Laborde, Denvers, Florian, Laurain, Lavédrine, Alain Richard, Julien, Tondon, Bêche, Chénard, Huguet, Jagoret, François Massot, Dubedout, Garrouste, Alain Bonnet, Hautecœur, Mme Jacq, Mme Avice, MM. Fabius, Quilès, Evin, Boucheron, Le Drian, Philippe Madrelle, Pierre Lagorce, Emmanuelli, Brugnon, Defontaine, Haesebroeck, Pourchon, Fillioud, Jean-Pierre Cot, Manet, Labarrère, Bapt, Mexandeau, Mermaz, Lemoine, Philibert, Le Pensec, Aumont, Prouvost.

« Considérant que le vote de la loi de finances constitue l'un des actes essentiels du Parlement et qu'il appartient à l'Assemblée nationale de statuer par un vote public sur les recettes et les dépenses de l'exercice 1980 et, par suite, sur l'ensemble de la politique du Gouvernement ;

« Considérant que le projet de budget présenté par le Gouvernement aggrave les inégalités et les conséquences de la crise ;

« Considérant que l'article 49, troisième alinéa, de la Constitution permet à chaque député de s'exprimer sur le texte en discussion par le biais d'une motion de censure ; que seuls ceux qui voteront la censure voteront, en fait, contre le projet de loi de finances pour 1980 ;

« Censure le Gouvernement conformément à l'article 49, troisième alinéa, de la Constitution,

« En conséquence, rejette le projet de loi de finances pour 1980. »

La motion présentée par M. Ballanger et quatre-vingt-cinq de ses collègues (1) est ainsi rédigée :

« Le budget pour 1980 traduit la volonté du pouvoir et de sa majorité de renforcer l'austérité et d'accentuer le soutien financier de l'Etat à l'accélération du redéploiement des sociétés capitalistes. C'est un budget d'inflation, d'agression contre le pouvoir d'achat des travailleurs et l'épargne populaire. Il tend à aggraver un chômage déjà massif. Il alourdit la fiscalité directe et indirecte pesant sur les travailleurs et leurs familles, réduit les crédits pour les équipements collectifs, accentue les difficultés des collectivités locales, met en cause le potentiel productif, intellectuel et humain du pays, pour mieux répondre aux exigences des sociétés multinationales qui reçoivent de nouveaux privilèges et bénéficient d'un financement public accru.

« Le projet de loi de finances pour 1980 s'inscrit dans une politique délibérée de déclin de la France, axée sur la relance de l'atlantisme et l'intégration de notre pays dans une Europe sous domination de la R. F. A. et sous la tutelle de l'impérialisme le plus puissant, celui des U.S.A.

« La réintégration de fait de la France dans le bloc militaire de l'O.T.A.N., l'abdication d'une part de notre souveraineté monétaire en entrant dans une zone mark, le projet d'élargissement du Marché commun à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce se placent dans le cadre de cette orientation profondément négative pour l'indépendance de notre pays et le développement équilibré de son économie, dont le budget n'est que l'expression.

« Le budget ne peut qu'aggraver la crise nationale, profonde et durable où la course à l'accumulation des profits et au renforcement de la puissance du capital a plongé notre pays.

« Les députés communistes dénoncent toutes les manœuvres politiciennes, la démagogie de la majorité pleinement d'accord pour accentuer les traits les plus négatifs de la politique économique et sociale du pouvoir et qui voudrait notamment réduire les dépenses de fonctionnement des services publics et procéder à de nouvelles agressions contre la sécurité sociale et la santé publique.

« Les formations de la droite qui dirigent la France au service des privilégiés de l'argent développent des actions étroitement complémentaires et inséparables pour tenter une fois de plus de tromper les Français et de rester coûte que coûte à la direction des affaires du pays. Le R.P.R., en annonçant qu'il ne voterait pas la motion de censure, donne le spectacle d'une comédie dérisoire et veut aider le Gouvernement à faire adopter son budget sans vote de l'Assemblée.

« Ces manœuvres politiciennes comme les reculs auxquels le Gouvernement a été contraint tiennent à la montée du mécontentement populaire et à l'ampleur des luttes des travailleurs dont les députés communistes sont les soutiens actifs à l'Assemblée nationale.

« Une autre politique est nécessaire pour répondre aux besoins des travailleurs et de la nation, à partir d'une réforme démocratique de la fiscalité, réduisant les charges des contribuables modestes et créant un impôt sur le capital assis sur l'actif brut des sociétés et un impôt sur les fortunes, et d'une redistribution des dépenses de l'Etat permettant de relancer l'activité économique, de défendre le pouvoir d'achat et de lutter contre le chômage.

« C'est pourquoi, conformément à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, les députés soussignés demandent à l'Assemblée nationale d'adopter la présente motion de censure pour marquer son refus d'approuver implicitement le budget et la politique antisociale et antinationale dont il est l'expression. »

En application du troisième alinéa de l'article 155 du règlement, l'Assemblée prend acte de ces dépôts.

— 2 —

DISCUSSION GENERALE COMMUNE DE TROIS MOTIONS DE CENSURE

M. le président. Conformément à la décision de la conférence des présidents du samedi 17 novembre, l'ordre du jour appelle la discussion générale commune et les votes successifs :

— d'une part, sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution par :

MM. Mitterrand, Defferre, Duroure, Joxe, Fabius, Mexandeau, Pierre Lagorce, Autain, Besson, Alain Richard, Evin, Forni, Santrot, Marchand, Emmanuelli, Hautecœur, Taddei, Sainte-Marie, Huguet, Mellick, Laborde, Bernard Madrelle, Savary, Raymond, Dupilet, Le Pensec, Mme Avice, MM. Brignon, Bayou, Bêche, Pistre, Abadie, Mme Jacq, MM. François Massot, Mauroy, Gau, Auroux, Gérard Bapt, Jean-Pierre Cot, Vacant, Malvy, Gaillard, Gilbert Faure, Sénès, Mermaz, Derosier, Forgues, Darinot, Chénard, Manet.

— d'autre part, sur les motions de censure déposées simultanément, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, et dont l'Assemblée vient de prendre acte.

Dans la discussion générale commune, la parole est à M. Mitterrand. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. François Mitterrand. Mes chers collègues, il est tôt ce matin, le jour n'est pas très clair, mais je vois devant moi, comme à midi, en plein soleil, se profiler dans cette salle une ombre, l'ombre de quelque chose qui s'appelait naguère une majorité.

Sans doute cette majorité devenue si légère obéira-t-elle tout de même, sans cesser d'être une ombre, au vieux réflexe qui commande encore aux canards aux cous coupés de courir se mettre à l'abri.

Mais tant de plaies et tant de bosses, tant de disputes et de dénigrements, tant de contradictions et finalement, comme l'a fait M. Barre samedi soir, la grande explication entre les deux partis qui se sont confisqués l'un à l'autre le pouvoir, acquis pourtant de compagnie, créent une situation difficilement reversible, dont je sais bien qu'elle restera longtemps soumise aux intérêts communs, mais qui n'en expose pas moins la France à connaître une incertitude ajoutée à celles qui l'assaillent de partout.

Vous avez assurément en mémoire, mes chers collègues, les premiers vers du *Bateau ivre :*

> Comme je descendais des Fleuves impassibles,
> Je ne me sentis plus guidé par les haleurs :
> Des Peaux-Rouges criards les avaient pris pour cibles
> Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs.

L'allégorie, j'en conviens, n'était pas destinée au débat politique. Mais enfin, ces haleurs qui ne guident plus rien, fussent-ils rhabillés, ces peaux-rouges criards, un peu égosillés, qui rentrent à la réserve, cela me rappelle tout de même quelque chose qui n'a plus rien à voir avec la poésie.

Mais le bateau est toujours ivre !

Etonnant spectacle qui montre les protagonistes de la majorité déchirée s'accorder au moins sur un point : M. Chirac a bien dû s'apercevoir qu'en critiquant la politique de M. Barre, il critiquait surtout M. Giscard d'Estaing. Mais M. Barre s'est-il aperçu qu'en critiquant M. Chirac il critiquait aussi le Président de la République ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Maurice Brugnon. Très bien.

M. François Mitterrand. Je ne me plaindrai pas de cette convergence. Pour une fois, j'ai plutôt envie de leur donner raison. Mais, cela constaté, le paradoxe continue : minoritaire dans le pays et au Parlement, voilà un chef de Gouvernement qui ne peut s'appuyer que sur cette bizarre arithmétique constitutionnelle qui transforme le mécontentement en approbation.

(1) La présente motion de censure est appuyée par les quatre-vingt-six signatures suivantes :

MM. Ballanger, Andrieux, Ansart, Balmigère, Mme Barbera, MM. Bardol, Barthe, Bocquet, Bordu, Boulay, Bourgois, Brunhes, Bustin, Canacos, Chaminade, Mme Chavatte, Mme Chonavel, M. Combrisson, Mme Constans, MM. Couillet, Depletri, Bernard Deschamps, Ducoloné, Duroméa, Dutard, Fiterman, Mme Fost, Mme Fraysse-Cazalis, MM. Frelaut, Garcin, Gauthier, Girardot, Mme Gœuriot, MM. Goldberg, Gosnat, Gouhier, Mme Goutmann, MM. Gremetz, Hage, Hermier, Mme Horvath, MM. Houël, Jans, Jean Jarosz, Jourdan, Jouve, Juquin, Kalinsky, Lajoinie, Paul Laurent, Lazzarino, Mme Leblanc, MM. Legrand, Léger, Leizour, Le Meur, Leroy, Maillet, Maisonnat, Marchais, Marin, Maton, Gilbert Millet, Montdargent, Mme Gisèle Moreau, MM. Nilès, Odru, Porcu, Porelli, Mme Porte, Mme Privat, MM. Ralite, Renard, Rieubon, Rigout, Roger, Ruffe, Soury, Tassy, Tourné, Vial-Massat, Villa, Visse, Robert Vizet, Wargnies, Zarka.

Votre salut, monsieur le Premier ministre, c'est la procédure. Qui dira que c'est aussi le salut du pays ?

Comme l'occasion qui nous est donnée, grâce à l'initiative socialiste, d'exprimer ce que nous pensons de la politique gouvernementale nous est en même temps fournie par le budget, nous parlerons d'abord de la loi de finances. Nous le ferons autour de questions simples, elles-mêmes centrées sur deux idées indissociables : Le budget de 1980 fait-il avancer les affaires de la France ? Sert-il les intérêts légitimes des Français ? Nous irons ainsi à l'essentiel.

Ces questions simples, je les pose.

Le budget fait-il avancer les intérêts de la France dans les domaines de la recherche, de l'énergie, de la famille, de la défense ? Sert-il les intérêts légitimes des Français par une priorité réelle consentie à l'éducation et à la formation, par la relance de l'économie et donc de l'emploi, par la réduction des inégalités ?

Certains voudront le moins, d'autres voudront le plus. Mais nous serons nombreux, j'imagine, à considérer que si sur ces questions la réponse reste négative, la confiance doit être refusée.

La recherche ? La part de la dépense-recherche dans la production nationale ne cesse de diminuer. Les programmes d'équipement baisseront en valeur réelle par rapport aux années précédentes. Et pourtant, médecine, biologie, océanographie, informatique, télématique, espace, vous savez bien que là se joue, pour une large part, la place de la France dans le monde d'ici à la fin du siècle.

L'énergie ? Les énergies nouvelles : avec la politique gouvernementale, 3 p. 100 de notre consommation en l'an 2000, selon les prévisions, contre 15 à 20 p. 100 aux Etats-Unis d'Amérique.

Nous avons déposé un amendement proposant d'ouvrir un crédit d'impôt aux contribuables s'équipant en matériel consommant une énergie nouvelle. Vous vous y êtes refusé.

Nous avons proposé de doubler les moyens du commissariat à l'énergie solaire. Vous vous y êtes refusé.

Après le « tout pétrole », le pétrole alibi, demain, sans doute, ce sera le « tout nucléaire ». Il s'agit non pas de contester que le prix du pétrole pèse sur notre économie, mais de prouver qu'il n'a pas déterminé à lui seul, loin de là, les résultats et l'échec de votre politique.

Et pourtant, chercher, économiser, diversifier l'énergie, placer la France en mesure de disposer, à force de ténacité, du moyen de son indépendance, n'est-ce pas un objectif majeur pour les parlementaires d'aujourd'hui ?

La famille ? Le pouvoir d'achat des prestations familiales a reculé d'environ 50 p. 100 depuis vingt ans.

Les programmes d'action prioritaires sur le maintien à domicile des personnes âgées et sur la politique familiale ne sont réalisés respectivement qu'à 80 et 70 p. 100.

Vous refusez d'instituer un service d'allocations familiales unique dès le premier enfant, quelles que soient les ressources ou l'activité professionnelle des parents.

Vous refusez les équipements et services collectifs nécessaires.

Vous refusez la pleine prise en compte du fait familial dans le travail.

Et pourtant, l'équilibre de la famille ! Et pourtant, la réalité de la femme qui aspire à connaître sa libération ! Et pourtant, les enfants, leurs chances, l'harmonie de leur vie à l'heure des premiers jours ! Et pourtant, le rôle de la démographie comparée dans le monde ! Et pourtant, l'avenir de peuples nombreux, indispensable à leur présence dans l'histoire du futur !

La défense ? En ce domaine, ce sont non pas surtout les chiffres qui sont en cause, mais les orientations. Nous aurons bientôt l'occasion d'en débattre au sujet de l'Europe, de l'Afrique, des interventions militaires de toutes sortes, de la comparaison des armements, de la réalité du pouvoir de notre force nucléaire.

L'éducation ? La formation ? Le budget global de l'Etat progresse de 14,5 p. 100 en moyenne, celui de l'éducation seulement de 10 p. 100, à la seule exception, bien entendu, des crédits de l'enseignement privé. Le groupe socialiste est intervenu avec vigueur pour défendre le service public de l'éducation. Vous vous êtes dérobé. Et pourtant, comment voulez-vous, autrement que par la diffusion du savoir dans le respect de la tolérance garantie par une longue tradition de laïcité, dans le respect des consciences pour chaque enfant — toute forme d'enseignement restant libre, mais l'Etat préservant sa charge essentielle — comment voulez-vous permettre aux Français, et à la France, de jouer le rôle qui les attend pour le siècle prochain ?

La relance ? Votre déficit prévisionnel de 31 milliards de francs — que l'on peut estimer en réalité à 50 milliards de francs puisque, au cours des cinq dernières années, vous annonciez un déficit de 24 milliards de francs alors que vous avez dépassé les 150 milliards — ne servira qu'à enregistrer les coûts sociaux de votre politique. Le paradoxe est que ce déficit important n'aura guère d'effets de soutien, car il est surtout le résultat de la contradiction économique.

Vous aviez fondé votre politique sur le cycle profits-investissement-emploi.

Les profits des grandes entreprises ont été rétablis. Mais l'investissement n'a pas redémarré : il avait fléchi en 1978 ; il progressera moins en 1980 qu'en 1979. L'emploi, lui, a reculé. Le chômage augmente massivement — nouveau recul sur la ligne de l'échec : des 500 000 chômeurs de 1974, passera-t-on aux 2 500 000 que l'on peut craindre si l'on en croit les statistiques officielles pour 1985 dans l'hypothèse maximum ?

Les inégalités ? Inégalités entre salariés et non-salariés, entre capital et salaires, entre ceux qui peuvent emprunter et ceux qui ne le peuvent pas, entre l'épargne populaire et l'épargne spéculative. Inégalités dans la scolarisation, dans la détention du patrimoine. Inégalités dans le logement. Inégalités pour les handicapés. Inégalités pour les personnes âgées.

Nous n'attendions pas de vous, nous socialistes, les indispensables réformes structurelles que nous demandons par ailleurs. Mais nous pouvions au moins espérer quelques progrès conjoncturels. Or, légèrement modifié, le barème de l'impôt sur le revenu reste injuste, la pression fiscale directe s'aggrave, même pour les contribuables les plus modestes, si l'on considère que le taux d'inflation officiellement prévu pour 1979 — je dis bien « officiellement » — est de 10,3 p. 100 alors que les plus basses tranches ne sont revalorisées que de 10 p. 100. Vous augmentez aussi les impôts indirects, la vignette automobile, la vignette motocyclette, les taxes de tous ordres. Mais vous refusez obstinément l'impôt sur les grandes fortunes, l'impôt sur le capital des sociétés et l'indexation de l'épargne populaire.

Sur tous ces sujets qui sont de grands sujets, ce rapide examen nous confirme dans la résolution, qui est nôtre, d'opposer la censure à votre politique.

Mes chers collègues, en dépit d'aménagements de dernière heure et sans grande portée, nous voici donc revenus au vote bloqué ou plutôt à ce double verrou du vote bloqué et de la question de confiance, à ce tout ou rien, cher à l'exécutif, grâce auquel celui-ci passe la camisole de force aux récalcitrants de sa majorité et renvoie le Parlement tout entier, majorité, opposition, au sort que les institutions ne lui destinaient pas mais que l'usage achève d'établir : un Parlement pour rien ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Comment désigner autrement une assemblée, la nôtre, qui se voit imposer l'examen des dépenses avant le vote des recettes et qui, après avoir repoussé par des votes clairs un budget particulier comme celui des anciens combattants et de nombreuses dispositions aussi importantes que celles qui visaient le barème de l'impôt sur le revenu, la T.V.A. sur les terrains à bâtir, la réforme du crédit mutuel, les droits de mutation, est contrainte de les adopter par ce non-vote que représente l'application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution ?

Ainsi, l'acte majeur de la fonction parlementaire est-il réduit à l'acte militaire du petit doigt sur la couture du pantalon ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Libres à ceux qui l'admettent de se laisser aller à leurs automatismes. Mais le groupe socialiste, lui, se fait une autre idée de la représentation nationale.

Groupe d'opposition, il ne reconnaît ni le bien-fondé théorique ni le bien-fondé pratique de votre politique. C'est pourquoi, logique avec lui-même, il a opposé la censure.

A cet égard, la façon dont les choses se passent me conduit à poser cette question de fond : l'évolution de l'exécutif, tout entier concentré dans la fonction présidentielle, répond-elle à l'intention du législateur, en l'occurrence le peuple ? En d'autres termes, les électeurs de 1958, et même ceux de 1962, ont-ils voulu le régime de fait qui prévaut aujourd'hui ?

Grand débat ! Certes, les Français discernaient clairement ce que la personnalité du général de Gaulle signifiait en tant que telle et par elle-même, institution à elle seule, ce qu'elle apportait d'original ou même d'exceptionnel, quels qu'en fussent les chances et les risques. Mais est-il sûr qu'ils aient désiré instituer un système uniquement fondé sur le bon vouloir et les décisions du chef de l'Etat, pouvoir dénuni des contrepoids que ce type de régime comporte aux Etats-Unis d'Amérique, par exemple, pouvoir qui se charge de tout et du reste, qui régente et qui tranche, qui bouscule ou ignore, qui se substitue au judiciaire ou au législatif, jouant habilement de l'un pour neutraliser l'autre, comme on l'a vu ces derniers temps, maître, pour une large part, du quatrième pouvoir qu'est celui de l'information, bref le régime présidentiel, cette monarchie qui se distinguerait de l'ancienne par son origine élective, à moins qu'elle ne ressemble davantage à la monarchie plus moderne qui ne trouve son sacre dans le suffrage populaire que pour mieux étouffer la volonté du peuple ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

En quoi, je vous le demande, un Président conforme à la Constitution est-il en droit de contrôler, que dis-je, de diriger l'information audiovisuelle ?

En quoi un Président conforme à la Constitution peut-il espérer se dispenser durablement d'une majorité parlementaire, capable, par exemple, de voter le budget ?

En quoi un Président conforme à la Constitution peut-il considérer que tout domaine est réservé à sa toute-puissance ?

En quoi un Président conforme à la Constitution peut-il flatter l'imaginaire « pays réel » débaptisé depuis peu et appelé — sans doute pour l'éloigner de son parrainage maurrassien — la « France profonde » et développer contre le pays légal, appelé depuis peu et pour les mêmes raisons la « classe politique », une campagne dont il ne mesure pas, je veux le croire, les conséquences ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

D'ailleurs si l'on veut, un moment, retenir l'expression, la « France profonde », quelle est-elle, sinon celle qui travaille, qui produit, qui enseigne, qui apprend et qui se désespère d'être rejetée par une société qu'à son tour elle rejette ?

Or la France des quinze cent mille chômeurs, des sept millions de salariés à moins de 3 000 francs par mois, des exploitations familiales agricoles en péril, oui, celle des fins de mois difficiles, est pourtant la France volontaire, riche d'ambitions, de sciences et de talents, et qui se désespère aussi de ne point disposer d'une perspective historique autre que la chaise basse que lui réserve, dans le concert des peuples, le mondialisme modelé par le grand capital. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Mais j'entends, qu'à l'encontre des observations qui précèdent, on nous propose le « dialogue ». Qu'il soit tout à fait clair que nous n'avons pas attendu l'invite pour l'accepter. Nous dialoguons au sein des conseils municipaux, généraux, régionaux, au sein de l'Assemblée nationale, du Sénat, de l'Assemblée européenne. Nous participons à l'élaboration des lois. Nous ne recherchons pas les suffrages de nos concitoyens pour boycotter les assemblées. En fait, nous recherchons en toute circonstance la capacité pour nous-mêmes de participer à la vie du pays. Alors, ce dialogue qu'on nous demande, quel est-il ? S'agit-il de l'écho qui revient à l'oreille de celui qui parle tout seul ? Veut-on entendre de notre bouche ce que l'on souhaite entendre et couvrir le reste du bruit des cuivres et des tambours de la propagande officielle ?

Car, en fait de dialogue, nous assistons plutôt au *one man show* — pardonnez-moi ! — d'un Président omniprésent à la radio-télévision, dans le pays, et qui délivre ses messages là ou ailleurs, mais pas ici, et qui confond allègrement l'exercice de sa charge avec le lancement de sa campagne électorale. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Où est le dialogue ? Dans l'administration, où les nominations politiques sont plus fréquentes que jamais, où se développe la pratique des dépouilles — le fameux *spoil system* ? Au Parlement, où vous rejetez tous nos amendements, où vous renvoyez au placard toutes nos propositions de lois ? Dans la préparation du Plan, où la totalité des commissions sont à vos ordres ? Dans la recherche où les crédits sont répartis selon des critères souvent politiques ?

En fait de décrispation, vous nous avez plutôt offert le vote falsifié des Français de l'étranger, la manipulation des nouvelles, les procès politiques, nos portes défoncées, et vous nous accusez d'attenter à la réputation de la France quand nous vous reprochons de l'avoir compromise comme récemment au Centrafrique.

Sur le plan social, vous multipliez les actions répressives contre les travailleurs qui défendent leur emploi, leurs salaires, qui souhaitent des conditions nouvelles de vie.

Mais quand une situation de scandale est créée qui pourrait vous atteindre, vous vous enfermez dans le silence et le secret.

Monsieur le Premier ministre, vous pouvez attendre de nous que nous respections les lois de la démocratie. Nous sommes partisans de la vraie paix civile et si nous sommes vos adversaires, nous ne sommes pas vos ennemis. Mais vous ne pouvez attendre de nous la caution d'une politique dont nous combattons l'inspiration, la conduite et les effets parce que nous les jugeons néfastes au pays.

Bref, le vrai dialogue c'est la pratique de la démocratie, tout simplement, et non une manière détournée de placer chacun sur sa case pour qu'il n'en sorte plus, façon comme une autre d'interdire l'alternance.

Mes chers collègues, mesurons maintenant à l'échelle du monde la situation où nous placent les échecs et les difficultés du Gouvernement, les embarras de sa majorité et le désarroi indéniable qui s'empare, faute d'alternance et d'espérance, de l'arc-en-ciel des fractions de la société française.

Inutile de dessiner un panorama présent à votre esprit ; tout juste ferai-je une énumération.

L'Asie est redevenue le poids fondamental du monde après l'accord entre la Chine et le Japon, l'alliance de fait sino-américaine, la guerre livrée par la Chine au Viêt-Nam, la guerre livrée par le Viet-Nam au Cambodge, réplique des rapports de forces qui se livrent ailleurs.

Au Moyen-Orient, la rencontre dans la même zone stratégique, l'Iran, d'une guerre économique et d'une guerre de religion ; et, dans le voisinage, les portes du Nord de l'océan Indien fermées au monde occidental.

Au Proche-Orient, Sadate qui va prier tout seul au Sinaï ; la guerre directe, chaude ou froide, larvée ou violente du Proche-Orient entre Israël et les peuples arabes ; le Liban déchiré.

En Afrique où l'on entend — ou bien l'on croit entendre — le fracas d'une bombe atomique du côté de l'Afrique du Sud, tandis que se poursuivent au nord les combats du Sahara.

Et les grandes masses d'Amérique qui bougent ; le Brésil, le Mexique dont chacun sait qu'à la naissance de chaque enfant, c'est l'espérance et la puissance qui grandissent ; les aspirations des petits peuples courageux d'Amérique centrale comme le Nicaragua.

Partout ce monde qui bouge, ces hommes qui veulent vivre, ces peuples qui aspirent à l'indépendance, ces classes sociales qui veulent se libérer de toute forme d'exploitation.

Et chez nous, en Europe : la Communauté économique européenne qui tourne sur elle-même en se cognant à tous les bords et qui défait ce qu'elle a fait, faute sans doute d'une volonté politique, et qui déborde les institutions ; les incertitudes du système monétaire où l'on voit poindre à l'horizon tout proche des crises renouvelées ; la Russie soviétique à la charnière de deux générations, je ne dirai pas de deux systèmes, et qui, cependant, après avoir maintenu si longtemps l'équilibre pacifique de l'Europe — on nous le dit tout au moins, et c'est un problème dont il faudra débattre — représente un facteur de puissance incomparable sur le sol de l'Europe.

Que de réponses à apporter !

Réponse à l'implacable avancée de cette féodalité moderne que sont les firmes multinationales porteuses d'impérialisme.

Réponse à la prolifération de l'arme nucléaire : plus de cinquante pays en 1990 et, sans doute, la guerre au bout.

Le déséquilibre Nord-Sud que nul n'a corrigé.

Et l'autre formidable déséquilibre — j'en ai déjà parlé — celui de la démographie : que seront les Français, que seront les habitants de notre Europe au regard du développement de l'espèce humaine dans simplement cinquante années ?

M. Michel Debré. Très bien !

M. François Mitterrand. Tous les rapports de puissance, toutes les relations culturelles, les dominations, les pouvoirs et, le cas échéant, les tyrannies, les poussées instinctives qui basculent, depuis l'origine des temps, la vie des sociétés, tout cela inversé. Nous qui avons appris dans nos livres ce que représentaient la France et son environnement dans le développement des civilisations ! Et, en contrepoint, partout, la montée des fanatismes.

Eh bien, nous pensons, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, que rien n'arrêtera l'évolution des temps sans une volonté nationale.

Et nous vous censurons, monsieur le Premier ministre, parce que, quels que soient vos mérites personnels, vous n'êtes pas en état de rassembler les énergies — comment les rassembler dans une société d'inégalités et d'injustices ? — parce que vous n'êtes pas en état de parler haut pour la France au nom d'un peuple uni.

Que de principes dont on aimerait entendre le rappel !

On parlait, au temps du Chah, avec l'Iran ; on traitait avec lui. Aujourd'hui, on se tait, et seul résonne le cri des otages. Otages ici, otages là, c'est l'envers même de toute marche vers le progrès de l'esprit humain si l'on accorde, fût-ce un instant, quelque complaisance que ce soit au fait qu'un innocent se trouve puni ou sanctionné pour l'acte qui n'est pas le sien. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Et, quoi qu'on pense des erreurs dramatiques de la politique américaine, notamment dans ce pays, je n'ai pas entendu le cri de la France pour dire que nous n'étions pas prêts à échanger, pour ce qui nous concerne du moins, quelques barils de pétrole contre la dignité d'un seul homme. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Pas davantage je n'ai entendu le cri de la France ou, tout simplement, je n'ai pas aperçu l'aide d'un grand pays, qui reste un grand pays, le nôtre, pour contribuer aux luttes, aux espérances et guérir les souffrances d'un petit peuple comme celui du Nicaragua, symbole aujourd'hui de la libération des peuples opprimés dans cette partie du monde.

Et quelle timidité à l'égard du Cambodge !

Mais comment, au demeurant, pourrait-on tenir le langage des droits de l'homme, tandis que, dans le même moment, on vend des armes à Pinochet, on vend des armes à Videla ? (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Voilà, mes chers collègues, quelques raisons parmi celles qui nous conduiront à voter la censure.

Oui, nous censurerons, au nom des Français inquiets, désorientés et parfois angoissés.

Nous censurerons au nom des quinze cent mille chômeurs, au nom des 7 500 travailleurs d'Alsthom, porte-parole de tous ceux qui, dans des centaines d'entreprises, craignent pour leur emploi et souffrent de l'indignité que l'on prétend leur imposer.

Nous censurerons pour tous ceux qui quittent leur sol, qui sont chassés ou opprimés, au nom des exploités, au nom des pauvres écrasés par l'insolence des privilèges.

Nous censurerons un Gouvernement qui agit comme il peut dans le cadre d'un système qui nous trompe et se trompe.

La motion de censure du parti socialiste n'est pas un acte de circonstance pour tenter de jouer un rôle dans une partie truquée car nous savons que l'opposition n'est pas encore en mesure de l'emporter.

Mais elle a pour objet de montrer que, nous, nous respectons les lois du Parlement, même quand nous en connaissons les limites.

La parole à cette tribune, c'est aussi une façon de parler pour la France. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Ballanger.

M. Robert Ballanger. D'emblée, une constatation s'impose.

Le Gouvernement a été conduit à engager sa responsabilité sur le budget parce qu'il ne dispose pas aujourd'hui d'une majorité pour émettre un vote positif. Non pas, comme d'aucuns voudraient le faire croire, parce qu'il existe un désaccord de fond de sa majorité avec sa politique, mais, bien au contraire, parce que la responsabilité de celle-ci est lourde à porter et que le R. P. R. voudrait bien la décliner ; un certain nombre de députés de l'U. D. F. également d'ailleurs.

En effet, la colère grandit dans le pays contre la politique d'austérité et de déclin. L'ampleur des luttes populaires depuis la rentrée, le mécontentement exprimé par des couches sociales diverses constituent un fait marquant de la vie nationale, dont la droite est bien obligée de tenir compte.

C'est la démonstration que le pouvoir ne parvient pas à réaliser le consensus nécessaire pour mettre durablement en œuvre sa politique de déclin de la France. Le pays refuse l'abaissement national.

Nous avions demandé avec insistance qu'un grand débat suivi d'un vote s'engage dès le début de la session sur l'ensemble de la politique du Gouvernement. Ce débat, vous l'avez refusé, monsieur le Premier ministre, sous des prétextes fallacieux. Mais le mécontentement et le refus de l'austérité ont quand même réussi à se frayer un chemin jusque dans cet hémicycle.

Le groupe communiste a déposé une motion de censure parce qu'il serait profondément antidémocratique que le budget de l'Etat, portant sur plus de 500 milliards de francs en recettes, et de 32 milliards de plus en dépenses et qui constitue une des pièces maîtresses d'une politique antinationale, soit adopté à la sauvette, dans la confusion et sans aucun vote des élus de la nation.

Nous refusons, quant à nous, une telle attitude de démission. Notre motion de censure répond à une exigence de clarté, de loyauté face aux manœuvres politiciennes du Gouvernement et de sa majorité. C'est un moyen de dissiper le rideau opaque derrière lequel la majorité voudrait cacher ses intentions véritables.

C'est à une comédie dérisoire, à une démagogie ridicule que s'est livré le R. P. R. Il veut l'application du budget présenté par le Gouvernement parce qu'il répond à ses objectifs d'austérité et de défense du grand capital, parce qu'il correspond à sa propre politique. Il fait semblant — mais seulement semblant — d'être en désaccord, se livre depuis un mois, avec l'accord complaisant du Premier ministre, à une comédie d'opposition larvée, de réserves, de critiques, pour aboutir à cette conclusion procédurière qui consiste à faire adopter ce budget sans vote et à dégager ses responsabilités totales dans la crise et son aggravation.

Le R. P. R. voudrait ainsi se démarquer du Gouvernement, mais sans lui faire courir le moindre risque, puisqu'il ne votera pas la censure, et qu'il l'annonce à qui veut l'entendre.

En réalité, tout ce joli monde politique s'entend comme larrons en foire pour tromper son électorat. Mais il y a manœuvre plus perfide encore : en faisant semblant d'être l'opposition de Sa Majesté, dans la majorité, le R. P. R. « roule » en fait pour le Président de la République. Il tente de conserver dans la majorité les voix des mécontents qui seraient tentés de l'abandonner. C'est une attitude indigne. La loyauté pour un parlementaire, c'est de mettre ses actes en accord avec ses votes. Et, quand on ne condamne pas clairement une politique, quand on la soutient dans le vote, c'est qu'on l'approuve.

Messieurs du R. P. R., comme de l'U. D. F., vous avez souvent critiqué les républiques précédentes ; les mœurs de la Ve, sous votre autorité, n'ont rien à leur envier.

Comment pourriez-vous taire oublier que des ministres R. P. R. participent à l'élaboration de la politique du Gouvernement, à la conduite des affaires ?

Comment pourriez-vous faire oublier l'unité profonde de la majorité, dans toutes ses composantes, autour des objectifs fondamentaux d'une politique réfléchie, délibérée du déclin de la France ?

Il n'y a pas d'échec du plan Barre. L'aggravation des inégalités, l'austérité, le chômage, la surexploitation des travailleurs, qui s'accompagnent de l'augmentation des profits capitalistes nourrissant la spéculation en entretenant le luxe insolent des privilégiés de la fortune, c'est l'œuvre commune, le bilan solidaire de la majorité.

La division des tâches, ce partage des rôles entre une U. D. F., soutien inconditionnel du Président de la République, et un R. P. R. critique ne peut sérieusement tromper personne.

Que les hommes politiques de la réaction soient animés d'appétits personnels, que les rivalités de clans conduisent aux coups bas, aux scandales, cela ne peut étonner. C'est dans la logique d'un régime personnalisé, antidémocratique, où les membres d'une fraction dominante exercent le pouvoir sans partage depuis vingt ans. Mais l'essentiel est ailleurs.

Ce n'est pas sur cette base que les changements démocratiques surviennent ou surviendront. Ce serait ravaler la politique au niveau du mesquin, du dérisoire et se tromper lourdement que de le croire.

C'est sur le plan des idées, des choix de société et non des individus que doit se situer le véritable débat qui donne sa dignité à la politique. C'est à ce niveau que, loyalement et sans complaisance, nous défendons nos idées, notre idéal de liberté pour les individus, dans une société débarrassée de l'exploitation, et que nous menons notre combat.

Ne cherchez pas non plus à dissimuler votre opération sous le prétexte de faire respecter les droits du Parlement. Elle caricature les pires pratiques de la IVe République, en multipliant les palinodies pour masquer le refus d'examiner les vrais problèmes. L'abaissement des droits de l'Assemblée, la censure contre ses pouvoirs constitutionnels, vous n'avez cessé de les mettre en pratique pour renforcer le caractère autoritaire, bureaucratique et secret du pouvoir.

Le respect des droits du Parlement consisterait à lui donner des pouvoirs réels dans l'orientation de la politique budgétaire, dans la détermination des recettes de l'Etat et des crédits des différents ministères.

Il consisterait à cesser d'opposer une lecture caricaturale de l'article 40 de la Constitution aux amendements d'origine parlementaire.

La démocratie devrait aussi se traduire par de véritables réponses aux questions des députés. Nous voulons un véritable dialogue et non des monologues parallèles. Qu'il s'agisse des questions d'actualité ou des problèmes évoqués dans la discussion des budgets et spécialement de la procédure des questions, expérimentée cette année pour quatre d'entre eux, les ministres choisissent le refus de répondre ou l'invective, refusent toujours d'expliquer, de commenter leurs décisions, et ce, en violation de la règle constitutionnelle qui les rend responsables de leur action devant notre assemblée, et même devant les députés de l'opposition.

La concertation, le dialogue ne devraient-ils pas consister à faire venir en discussion les propositions de loi d'origine parlementaire votées en commission, qui répondent à des besoins sociaux ou démocratiques reconnus par une majorité de parlementaires ?

Ce refus du dialogue est permanent. Tant à l'Assemblée nationale que dans le pays, le Gouvernement et les ministres substituent fins de non-recevoir et décisions arbitraires à la discussion. Le pouvoir, au mieux de ses dispositions démocratiques, est partisan du dialogue de sourds.

Partout, il refuse de négocier avec les travailleurs en lutte pour la défense de leur pouvoir d'achat et la garantie de l'emploi. Dans des dizaines d'entreprises, comme chez Alsthom, il n'hésite pas à utiliser les C.R.S. contre les grévistes.

Le pouvoir s'attaque aux libertés démocratiques parce qu'il a peur de la liberté d'expression et du débat d'idées. Il s'en prend au droit de grève, au droit d'affichage, au droit de manifestation. Il favorise des pratiques administratives qui rejoignent les interdits professionnels en usage en Allemagne fédérale.

Et ce refus du dialogue s'explique pleinement du fait que le pouvoir et sa majorité sont incapables de répondre aux aspirations des Français à vivre mieux et à démocratiser tous les aspects de la vie.

Il faut d'ailleurs reconnaître que ce n'est pas leur objectif : ils sont là pour servir les privilégiés et ils le font consciencieusement. La discussion budgétaire l'a bien montré.

La majorité unie s'est opposée à toute réforme démocratique de la fiscalité, qui aurait allégé la charge pesant sur les contribuables modestes, les chômeurs.

Elle a refusé la revalorisation des tranches du barème telle que nous la proposons pour compenser l'augmentation réelle du coût de la vie. Le pouvoir a cependant, sur ce point, légèrement reculé en modifiant ses propositions primitives. Notre lutte n'est pas étrangère à ce recul : on l'a vu, d'ailleurs en ce qui concerne les retraités, avec le droit à l'abattement de 10 p. 100 pour chacun des conjoints.

Elle a refusé l'allégement de la taxe sur la valeur ajoutée sur les produits de première nécessité consommés par les familles.

En revanche, elle défend tous les privilèges fiscaux des détenteurs de grosses fortunes et des sociétés, tous les moyens de fraude et d'évasion fiscales existants, ce qui alourdit d'autant la fiscalité pesant sur les travailleurs.

C'est avec la belle unanimite des privilégiés de l'argent qu'elle a repoussé nos propositions tendant à imposer les grosses fortunes, ainsi que le capital des entreprises !

Par ses votes, en commission et en séance, contre ces réformes raisonnables, réalistes et équitables, qui non seulement répondent aux besoins des Français mais encore seraient de nature à relancer l'activité économique par la consommation populaire, la majorité a montré que rien n'entamait sa profonde cohésion de classe.

De même le Gouvernement et la majorité ont marqué, tout au long de la discussion budgétaire, leur profond accord sur des dépenses qui restreignent les équipements collectifs, pourtant indispensables, par exemple pour l'éducation, la santé, le logement ou la recherche. Le projet de budget pour 1980 se caractérise par une agression contre les services publics.

Mais ce que souhaite la majorité, c'est aller encore plus loin dans la voie de l'austérité, dans la restriction des crédits de fonctionnement de ces services et dans la réduction des postes budgétaires, afin de dégager de nouveaux moyens de financement public pour les monopoles.

Pourtant, les conséquences pour la France de votre politique de redéploiement des grandes sociétés sont catastrophiques.

L'austérité alimente la stagnation économique et un chômage massif et durable.

La surexploitation des travailleurs s'accompagne d'une progression constante des profits. Il n'existe aucune relation automatique entre le gonflement de ceux-ci et la relance, car les profits ne s'investissent pas dans l'économie nationale. Ils ne servent pas à créer des emplois. Au contraire, les grandes entreprises ferment des unités de production dans notre pays et exportent leurs capitaux pour acheter des entreprises à l'étranger.

Afin d'assurer cette politique de gâchis, le patronat et le pouvoir font pression sur les salaires et les prestations sociales. Ils remettent en cause des acquis précieux, notamment la sécurité sociale ou les indemnités de chômage. Ils remettent même en cause un droit aussi essentiel que le droit à la vie, à travers une politique de santé qui méprise cyniquement les individus. Ces agressions contre le niveau de vie des travailleurs provoquent dans les familles des difficultés angoissantes.

Des millions de travailleurs, français et immigrés, des miltions de familles, de jeunes ou de personnes âgées ne disposent pas du strict minimum pour vivre dans les conditions de la France d'aujourd'hui.

Voilà où vous nous avez conduits, monsieur le Premier ministre. Voilà la dure réalité que vous imposez aux travailleurs de notre pays !

Le projet de budget s'inscrit pleinement dans une politique qui fait de l'intégration européenne et atlantique, de la vassalisation de la France à l'égard des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne une orientation déterminante de sa stratégie.

Pour ce qui est de notre défense, la France se voit réintégrée de fait dans le bloc militaire de l'O. T. A. N., dirigé par les Etats-Unis. Le pouvoir giscardien développe un processus d'européanisation des armements français qui met en cause le caractère national de notre défense. Il se comporte en fer de lance de la politique du bloc atlantique, dans certaines régions du monde, notamment en Afrique, en n'hésitant pas à recourir à l'intervention militaire.

C'est l'aspiration des peuples — en particulier du peuple français — à la paix, et l'image de notre pays dans le monde que met gravement en cause la politique de soutien aux régimes réactionnaires militaires, comme en Centrafrique.

Cette orientation, lisible en filigrane, à travers les fascicules budgétaires, le rassemblement pour la République ainsi que l'union pour la démocratie française n'ont cessé de l'approuver, comme ils approuvent, au sein de la Communauté économique européenne, que le pouvoir resserre son alliance préférentielle avec la République fédérale d'Allemagne, faisant de notre pays le marchepied de l'hégémonie de l'impérialisme allemand en Europe.

Cette politique conduit la France à perdre l'essentiel de son indépendance monétaire en s'intégrant dans un système dominé par le mark, système qui contraint à renforcer encore plus brutalement l'austérité. Le pouvoir s'associe aux mesures prises à Bruxelles au détriment des intérêts de notre agriculture.

Les décisions prises à l'étranger pour la restructuration de secteurs entiers de notre économie, tels la sidérurgie, la construction navale, le textile ou la chimie, rendent notre pays encore plus dépendant de la République fédérale d'Allemagne et elles affaiblissent la place de la France dans le monde.

L'élargissement de la Communauté économique européenne à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, élargissement que seuls les communistes ont condamné, ne pourrait qu'accélérer les effets négatifs d'une telle orientation.

La politique giscardienne n'a pas pour objectif de remédier à la crise mais de soumettre de plus en plus les forces et les ressources de notre pays aux exigences des multinationales.

Toutes les manœuvres auxquelles la discussion budgétaire a donné lieu sont le signe de la faiblesse du pouvoir. Incapable de répondre aux besoins des Français, celui-ci cherche de nouvelles astuces pour tromper, colmater les brèches et pour rester, coûte que coûte, à la direction des affaires du pays.

Des moyens de propagande extraordinaires sont déployés par le pouvoir pour accroître la puissance et les profits des sociétés multinationales et pour obtenir un consensus en faveur de sa politique antisociale.

Radio et télévision se livrent quotidiennement à un martelage idéologique unilatéral et mensonger pour masquer les causes profondes de la crise, dénaturer le sens et la portée des luttes ainsi que pour déformer l'action et la politique de notre parti, le parti communiste.

Et pourtant vous ne parvenez pas à atteindre vos objectifs ! C'est que les travailleurs luttent. Ils ne se résignent pas aux sacrifices.

Leurs luttes ont déjà contraint le pouvoir à des reculs non négligeables, qu'il s'agisse du repos du dimanche, de l'amorce d'une taxation sur les profits pétroliers ou des crédits supplémentaires accordés aux hôpitaux. Le rejet, en première délibération, de plusieurs articles d'injustice fiscale est aussi à mettre au compte des actions diversifiées et responsables qui sont menées dans notre pays.

Les députés communistes sont les porte-parole des travailleurs, de leurs problèmes, de leurs revendications, de leurs espoirs.

M. Hector Rolland. Ils ne sont pas les seuls !

M. Robert Ballanger. En refusant la fatalité de la crise, les salariés sont porteurs de l'intérêt national. Ils démontrent, par leurs actions, qu'on ne peut sortir de la crise sans développer la consommation populaire et sans augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs et des familles, d'abord des plus démunis. Par leurs actions créatrices et lucides, ils dénoncent le gâchis que constituent les fermetures d'entreprises et les licenciements.

Face à votre politique qui enfonce notre pays dans la crise, les députés communistes ont proposé, tout au long de la discussion du budget, des mesures immédiates propres à assainir la situation : relance du marché intérieur, en permettant aux travailleurs et à leur famille de satisfaire leurs besoins ; blocage des prix sur six mois ; relèvement immédiat du S.M.I.C. et des bas salaires, des pensions et des retraites ; lutte énergique contre le chômage ; relèvement du pouvoir d'achat paysan, grâce à de meilleurs prix à la production ; majoration des allocations familiales, avec versement dès le premier enfant.

Ces revendications sont celles des travailleurs qui savent que chaque progrès démocratique ne peut résulter que d'un recul imposé au capital.

Les changements nécessaires, profonds et démocratiques ont besoin, pour se réaliser, d'un peuple uni et combatif qui prenne en mains ses propres affaires.

Les communistes, et c'est leur honneur, consacrent tous leurs efforts à participer, auprès des travailleurs, au développement et aux succès des luttes quotidiennes de ceux-ci, luttes que nous ne considérons pas comme des combats d'arrière-garde, mais comme des combats responsables de travailleurs qui, luttant pied à pied contre le capital, servent ainsi en même temps l'intérêt national. Ils participent alors à la construction de l'union dans l'action de toutes les forces populaires contre la politique du capital.

Tout ce qui s'est passé dans le pays depuis le début de la session à l'Assemblée nationale nous confirme que cette voie est la juste voie. Elle associe le débat démocratique public

à l'action concrète et permet aux travailleurs, aux citoyens, de juger en toutes circonstances de l'attitude réelle des formations politiques.

La motion de censure déposée par le groupe communiste est un acte de vérité. Elle, et elle seule, condamne sans ambiguïté la politique giscardienne en proposant les solutions démocratiques qui permettraient à la France de reprendre sa place dans le monde et aux Français de retrouver l'espoir.

Les votes qui interviendront doivent dispenser la clarté car notre texte condamne toute tentative de consensus ainsi que toute tentative de collaboration avec le capital pour gérer la crise. Il condamne la politique giscardienne de déclin national.

Pour les communistes, la motion de censure a le sens d'un appel à amplifier les luttes afin que soient satisfaites les revendications et les aspirations populaires, d'un appel en faveur des changements démocratiques et de l'indépendance de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Labbé.

M. Claude Labbé. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, il n'entre pas dans mon intention de revenir sur la discussion du projet de loi de finances : le Gouvernement en ayant pris seul la responsabilité en assumera seul les conséquences.

Je ne reviendrai pas non plus sur l'histoire d'une concertation qui n'a pas abouti, me contentant de rappeler que nous avons voulu la conduire à son terme, jusqu'à son point ultime. Il nous aurait été, ô combien, facile d'agir en sorte que la négociation échoue. Nous aurions ainsi fait l'économie de diverses rencontres : mais personne, je l'espère, ne le regrette, et telle n'était d'ailleurs pas notre intention.

Mon propos est d'un autre ordre. En effet, au nom du groupe du rassemblement pour la République, je voudrais tenter de tirer quelques conclusions de cette expérience, en extraire quelques enseignements pour l'avenir et répondre à des préoccupations qui dépassent le débat actuel.

Plus que tout autre formation politique, le rassemblement pour la République est attaché aux institutions de la Ve République et il entend les maintenir. Il n'admet pas que quiconque puisse douter de ses intentions et de sa volonté. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Or la Constitution de 1958 dispose que le Président de la République nomme le Premier ministre ainsi que les autres membres du Gouvernement et qu'il met fin à leurs fonctions. La lettre et l'esprit de la Constitution excluent le régime d'assemblée qui réduisait le chef de l'Etat à un rôle nominal, ou symbolique, en l'obligeant à souscrire aux solutions politiques imposées par les partis. Le rassemblement pour la République ne s'estime donc pas fondé à tenter d'imposer par la voie parlementaire un gouvernement et une politique dont le Président de la République ne voudrait pas.

Dans le régime parlementaire, à prédominance d'assemblée, tel qu'il fut pratiqué sous la IIIe et sous la IVe Républiques, seul le Parlement, et plus précisément la Chambre, élue au suffrage universel direct, était censé représenter la souveraineté nationale. Sous la Ve République, cette qualité représentative appartient au moins autant au chef de l'Etat.

Comme la souveraineté nationale ne peut pas s'exprimer de deux manières contradictoires, la dualité de représentation oblige à revenir au fondement démocratique de tout pouvoir légitime, c'est-à-dire à la volonté du pays lui-même dont tous les élus, Président de la République ou parlementaires, tirent leur mandat. La théorie constitutionnelle correspond sur ce point à une vérité concrète et profonde que les circonstances actuelles rendent particulièrement sensible.

Aucune combinaison politique, plaquée sur l'incertitude et le désarroi présents de la nation, ne serait en mesure d'assurer à celle-ci l'orientation et le redressement auxquels elle aspire. Le salut ne peut venir que d'une volonté nationale réellement formée, dont aucune représentation ne tient lieu. Un mouvement comme le rassemblement pour la République a pour tâche d'y contribuer, grâce à une action quotidienne, en profondeur, qui correspond d'ailleurs à sa vocation essentielle. Cette forme d'action est seule capable de répondre aux exigences de la situation grave dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Les principes que je viens de rappeler ne nous permettent pas de voter, dans les circonstances présentes, une motion de censure contre le Gouvernement. Ce vote unirait nos voix à celles des socialistes et des communistes, qui visent des buts tout à fait différents des nôtres et contre lesquels, au surplus, le corps électoral s'est prononcé. Même en suivant une logique purement parlementaire, la censure serait peu justifiable dans ces conditions, puisqu'elle ne déboucherait sur aucune solution positive de remplacement. A plus forte raison, l'opération est-elle exclue si l'on entend respecter les prérogatives du Président de la République, selon l'inspiration du gaullisme.

Mais l'exercice du mandat parlementaire ne doit pas être restreint pour autant : l'amendement, même s'il va loin dans la proposition, ne saurait être considéré systématiquement comme un ultimatum, la discussion critique comme une fronde et les votes comme des opérations de guérilla, dès lors que le sujet dépasse les projets de loi courants. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Un vote négatif sur ces projets ne contraint pas le Gouvernement à démissionner. Il ne paralyse pas non plus son action, puisque la Constitution fournit les moyens de passer outre par ses articles 47 et 49. Cependant la désapprobation ainsi marquée n'est pas vaine. Elle traduit un mécontentement justifié de l'opinion publique et reflète les déconvenues de la majorité.

Elle constitue un avertissement. Elle peut surtout, si elle est fortement motivée et assortie des contre-propositions nécessaires, contribuer à la prise de conscience qui, pour une autre politique, engage la France entière.

S'il n'en était pas ainsi, si nulle inspiration, nulle critique n'émanaient de la majorité, cela reviendrait à offrir à la seule opposition un champ d'action largement ouvert lui permettant d'occuper rapidement l'ensemble du terrain politique.

La nature et la motivation de notre action se situant, pour nous, dans le cadre d'un même choix de société la rendent à la fois irremplaçable et constructive.

Au moment où se manifeste un certain esprit d'ouverture vers des personnalités plus ou moins responsables de l'opposition, ne serait-il pas naturel de s'ouvrir d'abord à sa propre majorité, d'admettre son droit à la différence et d'accepter ses propositions ? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

La classe politique a toujours tendance à raisonner selon des habitudes d'esprit façonnées par la IIIe et la IVe République.

M. Henri Emmanuelli. Nous n'étions pas nés, monsieur Labbé !

M. Claude Labbé. De là, vient qu'on nous demande : comment ? Vous critiquez le Gouvernement et vous ne le renversez pas ? Hélas, s'il suffisait de renverser un gouvernement pour tirer la France d'affaire, ce serait trop simple !

M. René Caille. Très bien !

M. Claude Labbé. En d'autres temps, il est arrivé au Parlement de marcher vers les désastres en renversant un ministère tous les six mois...

M. André Labarrère. Renversez le Président de la République !

M. Claude Labbé. ... ce qui lui donnait chaque fois l'illusion d'un renouveau.

Les Français discernent mieux que nos problèmes sont d'une tout autre nature et que leurs solutions ne se situent pas sur ce plan. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Le rassemblement pour la République a conscience d'avoir accompli tout ce qui dépendait de lui pour engager la France dans la voie d'un très grand effort à la dimension de la crise profonde qui nous frappe. Cet effort dépasse de loin la simple application de quelques remèdes classiques d'assainissement financier.

Il implique que notre pays, sans renoncer à son ouverture sur le monde et à sa vocation humaniste, prenne conscience que rien ne vaut pour lui que ce qui se fera en France et par la France.

Nous paraissons trop attendre encore des autres, je ne sais quel soutien naïf, je ne sais quel crédit fondé sur notre bonne réputation. Mais nous sommes à l'heure du loup et toutes les rencontres européennes ou internationales nous plongent dans un monde où l'égoïsme est roi.

L'opinion est-elle aujourd'hui vraiment préparée à des temps difficiles ? Les propos qu'on lui tient ne témoignent-ils pas souvent d'un tel décalage entre l'illusion et la réalité ? La France est-elle adaptée aux dures années qui sont devant elle ? N'a-t-elle pas pris du retard dans ses orientations et dans ses choix ? N'avons-nous pas adopté cette tendance à baisser les bras devant l'événement, à subir plutôt qu'à réagir ?

Comment, dans ces conditions, pourrions-nous nous satisfaire de médiocres escarmouches parlementaires ? Comment pourrions-nous prétendre que nous voulions affaiblir le Gouvernement de la France si en lui proposant plus de rigueur nous allions non pas dans cette voie, mais en sens inverse ? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Il y a toujours des rendez-vous dans la vie d'une nation. C'est le temps qui permettra d'apprécier le jugement que nous portons aujourd'hui sur votre politique. Pour ce qui le concerne, le rassemblement pour la République, que vous avez refusé d'entendre, poursuivra dans cette assemblée et dans le pays sa lutte pour que la nation s'engage dans la voie volontariste du redressement. C'est de cette prise de conscience collective et d'elle seule que viendra l'indispensable sursaut.

Comme le disait Jacques Chirac, le 17 octobre dans la discussion générale du projet de loi de finances : « Aujourd'hui, dans un monde qui va vite, la France s'affaiblit et le temps nous est compté. » Nulle force et nulle contrainte ne sauraient nous faire dévier d'un devoir exigeant, ni mettre fin à ce glissement vers une régression que vous semblez considérer comme inéluctable alors que nous refusons sa fatalité.

La France ne s'est jamais redressée en tenant compte des seuls faits et des seules circonstances, mais en croyant en sa capacité de défier le futur. En des temps où on l'évoque beaucoup, et souvent abusivement, nous sommes, en le rappelant, fidèles à ce que nous a appris le général. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. Chinaud.

M. Roger Chinaud. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, depuis plusieurs semaines, depuis, en vérité, la rentrée de la session parlementaire d'automne, me revient souvent à l'esprit cette pensée de La Bruyère : « Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain. »

A la fin de cette discussion budgétaire, tout au moins à la « première fin », puisque ce texte nous reviendra du Sénat, ma tristesse est grande...

M. Alain Chénard. Un mouchoir !

M. Roger Chinaud. ... de voir que la souveraineté nationale qui s'exprime au Parlement n'a pas peut-être pas suffisamment médité sur les *Caractères*.

Nous voici dans un débat sur des motions de censure. Est-ce vraiment le problème du jour ?, me demandais-je en arrivant ce matin. Le texte d'une de ces motions, dont la caractéristique est la longueur, me fait penser à cette célèbre tirade du *Malade imaginaire* où l'on parlait de tout sauf de la véritable maladie. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Et puis, cette double motion de censure du parti socialiste... Sans doute, en raison de ses tendances diverses, a-t-il estimé plus habile de rédiger deux textes pour faire son unité. (*Protestations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*

M. Henri Emmanuelli. Vous manquez de sérieux. Vous n'avez pas lu La Bruyère !

M. Roger Chinaud. Au demeurant, nous sommes habitués depuis pas mal de temps déjà à cette litanie de la censure.

Il faut donc y consacrer une journée supplémentaire. En dehors de la censure, me demandais-je aussi, de quoi va-t-on parler ce matin ? Du budget ? Mais nous avons procédé à son examen dans le respect des délais constitutionnels.

Ainsi que d'autres, et notamment mon prédécesseur à cette tribune, j'ai participé à une concertation poussée le plus loin possible avec le Gouvernement, que je remercie...

M. Paul Quilès. Il sera ministre ! (*Sourires.*)

M. Henri Emmanuelli. Peut-être ! (*Sourires.*)

M. Roger Chinaud. ... pour avoir finalement répondu en partie, samedi soir, et notamment en ce qui concerne les tranches fiscales, à des demandes auxquelles notre groupe attachait, vous le savez, monsieur le Premier ministre, une importance toute particulière.

Non, en vérité, et, comme chacun, je le savais bien, ce n'était pas du budget dont nous allions parler. Alors de quoi ? J'évoquais alors un troisième thème possible, les institutions.

Un certain nombre de mes collègues, de mes anciens, au sens noble du terme, ont gardé des origines de ces dernières un souvenir on ne peut plus vivant puisqu'ils ont contribué à les créer. Ainsi qu'il m'est arrivé de le leur rappeler quelquefois en tête-à-tête, j'ai trop de respect à leur égard pour oublier les leçons qu'ils m'ont données.

Çà et là, on a parlé ou écrit sur l'utilisation « abusive » de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. J'ai même lu sous la plume d'un commentateur, peut-être inspiré par un membre du Parlement, qu'il était tout de même curieux qu'un gouvernement de la Ve République soit aujourd'hui tenté d'utiliser une procédure institutionnelle qui, inspirée par le général, n'aurait été faite que pour lui. Curieuse idée de la manière dont il concevait sa mission pour la France, lui qui nous a dotés d'un système institutionnel que les uns et les autres, je le sais, sur les bancs de la majorité, nous voulons garder ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Charles Hernu. Quel général ?

Un député socialiste. Le général Boulanger ?

M. Roger Chinaud. Si votre culture politique est à ce point réduite, cher monsieur Quilès, il serait préférable que vous siégiez autre part.

M. Charles Hernu. C'est moi qui ai posé la question !

M. Roger Chinaud. C'est vous ? Cela m'étonne moins !

Alors, ce ne sont pas non plus des institutions dont nous pouvions discuter aujourd'hui tant il est vrai, et chacun le sait bien, du moins sur les bancs de la majorité, qu'elles sont parfaitement respectées en cette fin de débat budgétaire, y compris par le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, même si, pour empêcher le Parlement de voter des dépenses supplémentaires, vous pouviez également, monsieur le Premier ministre, appliquer l'article 40, ce que vous n'avez d'ailleurs pas manqué de faire à juste titre.

Il est, en effet, conforme à l'esprit des institutions tel qu'il nous a été enseigné et tel que nous l'entendons, que soit considéré comme adopté, en application de cet article 49, alinéa 3, un texte que le Gouvernement tient pour essentiel dans sa stratégie politique, sauf, bien entendu, à voir naître par le biais de l'adoption d'une motion de censure, une autre majorité de gouvernement. Mais, chacun le sait bien, ce n'est pas le cas et ce n'est pas possible.

J'ai alors songé à l'absence de sérieux qui avait envahi la classe politique, qui ne provenait d'ailleurs pas — M. Mitterrand me permettra de le préciser — d'une campagne dont le pouvoir et la majorité seraient à l'origine.

M. Henri Emmanuelli. C'est étonnant !

M. Roger Chinaud. Je n'en accuse pas l'opposition, et je me garderai bien d'en accuser qui que ce soit. Mais vous savez mieux que moi, et depuis plus longtemps, que la classe politique a au moins deux composantes : celle qui siège dans cette enceinte et celle qui participe aux activités de plume et de commentaires. Peut-être tel ou tel de vos amis ont-ils inspiré celle-ci...

M. Laurent Fabius. Cessez de faire porter la faute aux journalistes !

M. Roger Chinaud. ... pour pouvoir condamner un peu plus la représentation nationale. Mais c'est autre chose et, je me répète, je ne vous en fais pas le grief.

M. Henri Emmanuelli. Vous n'êtes pas en forme, monsieur Chinaud !

M. Roger Chinaud. Je vous souhaite de l'être autant que moi, au moins vous n'auriez pas l'air si triste !

M. le président. Monsieur Emmanuelli, soyez calme en cette matinée ! (*Sourires.*)

M. Roger Chinaud. Il me vint alors à l'esprit qu'il fallait profiter de cette discussion, chers collègues de la majorité, pour vous convier à parler entre nous, et je n'ai aucun complexe à le faire même devant l'opposition dont je sais la désunion profonde...

M. Gérard Longuet. Très bien !

M. Roger Chinaud. ... et l'incapacité à gouverner ensemble comme le démontrent à l'envie chaque jour de nombreux exemples dans la gestion municipale.

J'ai donc pensé que, ce matin, il fallait que la majorité se parle à elle-même. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Un député socialiste. Il serait temps !

M. Roger Chinaud. Mon propos sera particulièrement court (*Rires sur les bancs des socialistes*) car il y a tout de même des choses qu'on ne doit se dire qu'entre amis. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Gérard Bapt. Il parle à la majorité !

M. Roger Chinaud. Dans la situation et le climat de conflit internationaux difficiles où se trouvent la France et le monde occidental et que M. Mitterrand a décrits tout à l'heure, description à laquelle je ne reprendrai pas un mot même si je ne partage pas ses conclusions, je pense que ceux auxquels, il y a moins de dix-huit mois, les Françaises et les Français ont confié la souveraineté, je veux dire les deux groupes parlementaires qui constituent la majorité, devraient renouer le dialogue pour agir en commun plus sérieusement au lieu de s'ignorer comme ils le font depuis trois ans et demi.

Mes chers amis, cela me fait quelque chose de le dire à cette tribune, mais sans qu'on puisse en faire grief à tel ou tel — et ce n'est nullement l'objet de mon propos — chacun sait bien que, pour la première fois de l'histoire de la Ve République — la courte histoire car elle durera encore longtemps — depuis un changement de gouvernement intervenu en septembre 1976, il y a eu impossibilité de fait de travailler régulièrement ensemble, comme nous le faisions auparavant, soit en réunions communes des groupes soit en réunions des délégations de la majorité.

Chacun en connaît les causes, et les résultats : qu'il s'interroge au fond de sa conscience.

Or cette méthode était la bonne, et vous le savez bien. La preuve en est que lors de l'examen d'un texte difficile — celui de la taxe professionnelle — après l'excellent travail du président et du rapporteur d'une commission spéciale, tous deux appartenant d'ailleurs à un autre groupe que celui que j'ai l'honneur de présider, nous nous sommes réunis en délégation de la majorité et en deux réunions, nous avons surmonté les difficultés.

M. Gilbert Faure. Vous avez bien réussi !

M. Roger Chinaud. Peu importe les commentaires de ceux qui ne nous aideront jamais ! Cher Gilbert Faure, votre talent d'intervention est bien connu, mais pour ce qui est de l'efficacité de votre aide à l'action gouvernementale, c'est une autre affaire ! (*Applaudissement sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Gilbert Faure. La vôtre et à peu près pareille !

M. Roger Chinaud. Si, au nom du groupe U.D.F., j'ai voulu tenir ces propos volontairement, publiquement, dans ce débat sur les motions de censure, c'est pour vous rappeler, chers amis de la majorité, le plus profondément, le plus amicalement, le plus solennellement, que nous avons une responsabilité commune, essentielle. Il est temps que nous puissions nous rencontrer pour travailler ensemble, il est temps que nous puissions nous retrouver... (*Rires sur les bancs des socialistes. — M. Noir marque, d'un geste de la main, son scepticisme.*)

Oui, monsieur Noir, vous n'avez peut-être pas encore, quel que soit votre talent, suffisamment d'expérience parlementaire pour savoir à quel point les contacts entre les deux groupes de la majorité ont permis depuis vingt ans que la Ve République soit toujours défendue. (*Exclamations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Mes chers amis, laissez les lazzi ; ils n'ont aucune importance ! Cette affaire nous regarde parce qu'elle regarde la France, dont nous avons la responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Je tiens donc, depuis cette tribune, à vous présenter une demande. De même que dans nos départements et au sein de nos municipalités nous échangeons des jugements pour contribuer au bonheur de nos populations, redonnons la priorité à ce qui permet de conduire ensemble plutôt qu'à ce qui permet d'avoir l'air original.

Voilà ce que le pays attend de nous !

M. Charles Hernu. Conversation de salon !

M. Roger Chinaud. Je tenais à le dire aujourd'hui, encore une fois très amicalement.

M. Robert Bisson. Dites-le à certains de vos amis !

M. Roger Chinaud. Mais bien sûr. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

Je vous remercie de cette intervention, cher collègue Bisson. Les groupes parlementaires, surtout lorsqu'ils sont nombreux et quand ils ont pour règle de conduite la liberté, ce qui est le cas pour chacun de nos deux groupes...

M. Henri Emmanuelli. Pour tous les groupes !

M. Roger Chinaud. ... les groupes parlementaires, disais-je, comptent toujours quelques originaux. (*Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Robert-André Vivien. Des noms !

Plusieurs députés socialistes. Des noms !

M. Roger Chinaud. Ils sont parfois, pourquoi ne pas le dire, légèrement irresponsables, ce qui ne les empêche pas d'être sympatiques. (*Rires sur les mêmes bancs.*)

Mes chers amis, je savais que mes propos, qui n'ont rien à voir avec la litanie de la censure, surprendraient tel ou tel d'entre vous. L'opinion publique à laquelle, les uns et les autres, nous sommes attentifs...

M. Henri Emmanuelli. Tout cela vole bas !

M. Roger Chinaud. Soyons persuadés, nous, élus de la majorité, que l'opinion publique, depuis des mois, est bien en avance sur la classe politique.

M. Charles Hernu. Quelle classe politique ?

M. Paul Quilès. Vous en êtes, monsieur Chinaud, de la classe politique.

M. Roger Chinaud. Elle sait que la France est au bord d'une guerre mondiale.

M. Charles Hernu. Chinaud, c'est Maurras !

M. le président. Messieurs du groupe socialiste, ne m'obligez pas, comme samedi, à vous demander de garder votre sang-froid. Les autres groupes ont écouté vos orateurs, faites de même.

M. Charles Hernu. Chinaud, provocateur !

M. le président. Monsieur Hernu, vous n'avez pas la parole.

M. Roger Chinaud. Monsieur Hernu, je vous ai parfaitement entendu.

Au demeurant, je ne prétends pas du tout avoir le style de celui auquel vous me comparez, et je vous inviterai à être plus prudent en n'insultant pas un tel homme dont je sais qu'il a été un des maîtres à penser de votre leader politique. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

Monsieur Mitterrand, ne reniez pas votre jeunesse : j'ai déjà eu l'occasion de le dire à cette tribune.

M. Henri Emmanuelli. Vous volez bas, monsieur Chinaud, vous volez très bas !

M. Joseph Franceschi. Ce n'est pas original !

M. le président. Monsieur Chinaud, voulez-vous poursuivre ?

M. Roger Chinaud. Volontiers, monsieur le président.

Mes chers amis, cette opinion publique, dont je disais — ce qui semblait gêner certains de nos collègues — qu'elle était en vérité, depuis des mois, bien en avance sur la classe politique que nous formons les uns et les autres...

M. Jean Valleix. Et le Gouvernement ?

M. Paul Quilès. La classe politique, encore ?

M. Roger Chinaud. ... cette opinion publique attend de nous, élus de la majorité, sur quelque banc que nous siégions, que nous soyons beaucoup plus préoccupés par le fond des choses...

M. Henri Emmanuelli. Vous êtes très mauvais ce matin.

M. Roger Chinaud. ... que par le jugement que, les uns et les autres, nous pouvons avoir sur ces choses.

Bien sûr, il y a le Gouvernement, mais j'ai pu observer, comme nombre d'entre vous, qu'une majorité peut obtenir quelque chose du Gouvernement quand elle se présente clairement unie dans son action, quand elle accepte en commun un certain nombre de limites à ses demandes, parce que c'est au Gouvernement, responsable après le Président de la République, comme l'a très bien rappelé tout à l'heure M. Claude Labbé, qu'il appartient de trancher.

Mes chers amis, si nous perdions de vue la priorité qui consiste pour nous, parlementaires de la majorité,...

Un député socialiste. ... à garder le pouvoir !

M. Roger Chinaud. ... à rester unis dans notre action quotidienne, alors l'opinion nous reprocherait d'avoir mis les institutions et le pays en danger.

Il y a déjà eu, mes chers amis, des exemples dans la vie de la Ve République, et on sait comme cela s'est terminé.

M. Joseph Franceschi. Par la dissolution !

M. Roger Chinaud. Je ne le souhaite pour aucun des deux groupes de la majorité, mais dans le cas précis le responsable ne sera pas l'U.D.F. qui restera fidèle à sa mission de soutien loyal.

Je terminerai simplement en disant : chers amis de la majorité, à bientôt, j'espère. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Henri Emmanuelli. Vous êtes très mauvais !

M. le président. La parole est à M. Joxe.

M. Pierre Joxe. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les députés, si la loi de finances qui est soumise aujourd'hui à l'approbation tacite de l'Assemblée est adoptée, c'est une amende de 30 000 à 300 000 francs qui pourra être infligée à ceux qui en révéleraient certaines dispositions.

M. Jacques Marette. Très bien !

M. Pierre Joxe. Cela résulte de l'amendement n° 27 déposé dans la nuit de samedi dernier par M. Barre. Cet amendement prévoit, en effet, que dans les publicités relatives à l'émission des bons de caisse, il ne peut en aucun cas et sous aucune forme être indiqué que l'émission et le remboursement peuvent être faits de façon anonyme, et que toute infraction est punie d'une amende de 30 000 à 300 000 francs.

On a connu des lois « de justice et d'amour » et aussi des lois scélérates ; voici qu'on nous propose aujourd'hui la loi du silence. Est-ce un signe du temps ? Le silence, le secret...

Ces temps-ci, le secret est à la mode sur certains bancs de cet hémicycle : secret de l'instruction, secret des délibérations du Gouvernement, secret des fonds secrets, secret des fonds

publics, même, puisque des documents ont été refusés à plusieurs rapporteurs de l'Assemblée. Et voici qu'on nous demande de voter, ou plus exactement d'instituer sans vote le secret sur la loi elle-même. Et sur quelle loi ? Sur la loi fiscale ? Dans quel but ? Tenez-vous bien : le Gouvernement dit en l'espèce : pour limiter la fraude fiscale, réservons-la aux gros fraudeurs, à ceux qui savent. Mais... silence !

C'est peut-être là un des aspects les plus alarmants de la crise morale qui résulte de la crise économique et politique du capitalisme : le secret, le silence, la honte, peut-être ? Car si M. Marette, avec les socialistes, et après bien d'autres, a raison, si cette proposition que les socialistes ont vainement déposée chaque année est légitime, s'il faut supprimer l'anonymat des bons de caisse, si l'Assemblée a eu raison en première délibération de voter enfin cette disposition de salubrité publique, elle ne doit pas se dédire.

Mais si c'est, au contraire, le Gouvernement qui a raison, si cet anonymat est indispensable, ainsi que M. Barre le prétendait samedi, au « bon fonctionnement des circuits financiers », alors il faut le maintenir et le faire savoir.

En revanche, maintenir l'anonymat, source de fraude et de profit, et interdire qu'on en parle, mieux, punir d'amende — pourquoi pas de prison ? — ceux qui en font état revient très précisément à réserver le droit à la fraude à ceux qui sont déjà au courant, en l'occurrence à ceux qui sont déjà « à la coule ».

Loi de finances ou loi du silence ? La commission des lois ne devrait-elle pas être consultée sur ce petit monstre que les professeurs devront bientôt enseigner aux étudiants : la loi de finances pour 1980 ? Belle leçon ! La loi qui ne punit pas la fraude mais qui punit ceux qui en parlent. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. René de Branche. Vous ne pouvez pas croire ce que vous dites !

M. Pierre Joxe. Pourquoi s'attacher à cet aspect du budget ? Parce qu'il est révélateur d'une situation politique empoisonnée, délétère, corrompue où, samedi dernier, dans la même soirée, le Gouvernement vient d'abord donner des leçons puis proposer une combine, étaler sa vertu, puis proposer un des textes les plus vicieux que j'aie pu voir en six années de Parlement.

Il est vrai que cette séance de samedi nous a apporté une autre innovation, guère plus reluisante : après les règlements de compte entre ministres, voici les règlements de compte entre Premiers ministres.

En effet, mesdames, messieurs les députés, l'indulgence, oui, cette indulgence qui vous était demandée, presque humblement, par le chef de l'actuel Gouvernement, mercredi après-midi 7 novembre, le même homme ne semblait guère disposé à l'accorder à son prédécesseur, samedi dernier 17 novembre en soirée, lorsqu'il a mis durement en cause — paradoxalement — M. Jacques Chirac. Je dis bien paradoxalement car, enfin, M. Raymond Barre ne siégeait-il pas, tous les mercredis, au conseil des ministres avec M. Chirac, sous la présidence de l'actuel chef de l'Etat ?

M. Jacques Santrot. Très bien !

M. Pierre Joxe. Ce dernier, qui depuis lors a remplacé l'un par l'autre, ne donnait-il pas régulièrement au premier, comme il vient à nouveau d'en rédiger pour le second, des instructions précises sur les orientations gouvernementales ? Je crois me souvenir que si. Parfaitement !

Depuis le début de la Ve République, les Premiers ministres avaient coutume de ne pas mettre en cause leurs prédécesseurs. On peut juger cela comme on voudra, mais c'était une certaine façon de reconnaître le rôle prééminent du Président de la République, tel qu'il est fixé par la Constitution.

Sous les républiques antérieures, les chefs de gouvernement n'étaient certes pas ménagés par leurs adversaires, mais on les attaquait pour les faire tomber, plutôt que trois ans après les avoir servis ; on n'entendait pas un ministre, devenu chef de gouvernement, dénoncer après coup la politique à laquelle il avait été directement associé.

L'histoire retiendra peut-être que Raymond Barre fut un homme d'Etat enfin heureux, en novembre 1979 et même content de lui, après avoir beaucoup souffert en 1976 sous Jacques Chirac, en silence.

Martyrisé par la solidarité gouvernementale, la bouche cousue par le respect des institutions, au fond, ce n'est pas l'indulgence qu'il demande, ce sont les circonstances atténuantes, l'excuse absolutoire.

On s'interroge vraiment : quels puissants moyens de pression ont pu lui faire accepter, en 1976, à la table du conseil des ministres, cette mauvaise politique qui lui a tant laissé, dit-il, « à défaire et à refaire » après son arrivée. Quelles sont les impérieuses raisons qui l'ont contraint à garder si longtemps le secret sur ce qu'il avait subi ? Et quelles sont les mystérieuses raisons qui l'autorisent aujourd'hui à rompre cette loi du silence ?

Nous le saurons un jour, mais aujourd'hui je parlerai du silence qu'on veut nous imposer, et que nous n'accepterons pas.

En effet, n'ayant pas réussi à convaincre les députés, le Gouvernement emploie une procédure bloquée et engage sa responsabilité par une procédure sans vote. Par cette mesure autoritaire, il signifie le peu d'importance qu'il attache au travail des commissions, aux débats en séance, aux avis des représentants de la nation. En somme, il réduit à néant le travail parlementaire effectué depuis l'ouverture de la session, au début du mois d'octobre.

Essayons pourtant de tirer un rapide bilan de la discussion budgétaire.

L'Assemblée ou ses commissions avait, il est vrai, repoussé de nombreux amendements déposés par les députés socialistes visant notamment à instaurer plus de justice fiscale.

Ces amendements socialistes concernaient la démocratisation du barème de l'impôt sur le revenu, l'institution d'un impôt sur les grandes fortunes, d'un impôt sur le capital, la suppression de l'avoir fiscal, la modification du régime fiscal des droits de succession, la T. V. A. au taux zéro sur les produits de première nécessité. Ils ont été écartés. Nous sommes minoritaires en commission comme à l'Assemblée.

Cependant, grâce à l'appoint de députés du groupe R. P. R., plusieurs propositions de la gauche avaient été adoptées, même si un artifice de procédure cherche à faire croire qu'elles émanent d'ailleurs.

Il s'agit notamment de la suppression de l'article 2 relatif au barème de l'impôt sur le revenu ainsi que de l'article 5 concernant les caisses de crédit mutuel.

Par ailleurs, un amendement avait accordé une demi-part supplémentaire de quotient familial à partir du quatrième enfant. Il s'agissait là d'une mesure favorable aux familles nombreuses. Le ministre du budget ne s'y était d'ailleurs pas opposé.

Le Premier ministre, dans le texte déposé en seconde délibération, revient pourtant sur ces mesures.

Pire, en décidant samedi de revenir pratiquement au texte initial et en proposant certains amendements injustes, le Gouvernement renforce le caractère discriminatoire d'une fiscalité qui offre aux contribuables les mieux avertis — et ce sont les plus riches — des possibilités d'évasion légale que les travailleurs ignorent ou qu'ils ne peuvent même pas songer à mettre en œuvre.

Ainsi, et j'ai cru devoir commencer mon exposé par là, le Premier ministre a décidé de ne pas accepter l'amendement voté par l'Assemblée et tendant à supprimer l'anonymat des bons de caisse. En revanche, ce qui montre bien le caractère hypocrite de la politique fiscale actuelle, il sera désormais interdit de faire de la publicité sur cet avantage.

C'est en fonction de cette mauvaise ambiance de silence et de secret qu'il est nécessaire de rappeler ici publiquement les diverses raisons pour lesquelles les députés socialistes ont décidé et annoncé publiquement, dès la semaine dernière, qu'ils provoqueraient en tout état de cause un vote sur le projet de budget.

Car c'est le moyen de faire comprendre à une opinion déroutée par les astuces procédurières du Gouvernement la réalité des enjeux du débat d'aujourd'hui.

M. Gilbert Faure. Très bien !

M. Pierre Joxe. En effet, si le Gouvernement avait une majorité unie comme ce fut le cas si longtemps, il aurait tout simplement mis son budget aux voix. L'opposition aurait voté contre, la majorité pour et le projet de budget aurait été adopté.

Si le Gouvernement, malgré les divisions de sa majorité, avait voulu la rassembler et, en quelque sorte, la démontrer, il lui était loisible de poser la question de confiance. La majorité aurait voté pour, l'opposition contre, et le budget, là encore, aurait été adopté.

Mais, dès les premiers jours du débat budgétaire, il est apparu que le Gouvernement n'avait pas de majorité pour son budget. Plusieurs de ses propositions, importantes ou secondaires, ont été écartées avec des voix de sa « majorité ». De même, plusieurs propositions parlementaires ont été adoptées en dépit de l'opposition du Gouvernement. Bien mieux, l'article d'équilibre, comme on dit, qui constate les ressources affectées aux dépenses, a été rejeté, sans que cela décourage le Gouvernement de continuer à faire voter le détail des dépenses qu'il n'avait pourtant pas le pouvoir d'engager.

C'est alors qu'une partie de la majorité a fait savoir simultanément qu'elle ne voterait pas le budget de l'Etat, mais qu'elle ne voterait pas non plus contre le Gouvernement.

Dommage : c'était à la fois trop et pas assez.

C'était ouvrir la porte à la manœuvre qui a été tentée ici-même par le Gouvernement : lever l'impôt sans loi, dépenser les fonds publics sans autorisation et faire, comme le disait M. Barre, l'économie d'un vote — c'est bien de cela qu'il parlait. Car c'est le Gouvernement qui a tenté d'éviter un vote, en renonçant à mettre aux voix son projet, et en renonçant aussi à la question de confiance.

Et ce sont les socialistes qui ont dit clairement, dès samedi matin : pas d'impôt sans loi, pas de budget sans vote.

M. Louis Mexandeau. Très bien !

M. Pierre Joxe. Les députés socialistes n'ont pas été élus pour être les spectateurs muets d'une majorité divisée et d'un Gouvernement échappant au contrôle des élus. Car un gouvernement qui n'est pas contrôlé par les élus n'est plus contrôlé par le peuple. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Notre censure a un but précis qui sera atteint tout à l'heure : permettre aux électeurs de savoir exactement quels sont ceux qui sont prêts à venir rendre compte de leurs actions et de leurs votes, et ceux qui, au moins jusqu'à aujourd'hui, feignent de mettre en cause le Gouvernement, mais finissent toujours par le remettre en selle.

On s'interrogera longtemps sur les raisons pour lesquelles le groupe R.P.R. fait si souvent la grosse voix, mais joint si rarement le geste à la parole.

Qu'attendez-vous ?

Mois après mois nous entendons souvent M. Michel Debré, avec ce talent si particulier qui mêle la précision et la passion, avertir, alerter, dénoncer des aspects effectivement inacceptables de la politique extérieure du Gouvernement, la soumission à des intérêts étrangers, la démission devant des concurrents puissants, la résignation à des pactes léonins...

Et puis après ? Après on se dit : comme cette argumentation est forte mais... pourquoi cette argumentation ? Et vers quoi va cette force ? Qu'attendez-vous, ou qui attendez-vous ?

Certes, « Tacite est déjà né dans l'empire », mais ce n'est pas en vain que prospère celui que nul ne pourrait comparer à Néron, d'ailleurs.

Plus récemment, c'est M. Chirac avec une conviction renforcée par son expérience, somme toute encore assez récente, de la direction du Gouvernement qui vient ouvrir le débat budgétaire pour son parti et pour son groupe. Parle-t-il en ancien chef de gouvernement ou en candidat à la direction du Gouvernement ? On ne sait, mais en tout cas, il parle en homme de gouvernement. Il critique cette politique. Il en propose une autre.

Et puis après ? Après on se dit : comme cette conviction paraît profonde mais... s'il veut changer de politique, puisqu'il en a les moyens, pourquoi ne provoque-t-il pas un changement de gouvernement ? Qu'attend-il ? Ou qui attend-il ?

Car vous, mesdames, messieurs les députés, vous, vous le savez bien que le groupe R.P.R. pouvait faire plier le Gouvernement sur certains points de ce budget. Mais l'opinion ne le sait pas.

Vous, vous savez bien que sur l'amendement dit « Marette » si le groupe R.P.R. en avait fait un cas de rupture, le Gouvernement n'aurait pas rompu. Mais l'opinion ne le sait pas.

Vous, vous savez bien que si le groupe R.P.R. avait voulu imposer certaines « mesures d'économie » comme il dit, il aurait pu les imposer lors de l'examen des budgets de chaque ministère, alors qu'il les a approuvés pour demander après coup, spectaculairement, deux milliards d'économie, après avoir voté toutes les dépenses en commission. Mais l'opinion ne le sait pas, elle.

Vous, vous savez bien, si vous avez lu le rapport n° 1296 de M. Longuet, que, dans son état de samedi soir, et donc encore aujourd'hui, la loi de finances dissimule non pas deux milliards, mais six milliards de recettes fiscales transformées en fonds de concours occultes dans le budget des services de qui ? Du Premier ministre, qui vient faire la leçon au lieu de balayer derrière sa porte. Mais l'opinion ne le sait pas.

Elle connaît les deux milliards d'économie proposés par le groupe R.P.R., mais elle ignore les six milliards de recettes fiscales dissimulées par M. Papon dans le budget de M. Barre.

Et si nous ne le redisons pas ici, l'opinion ignorera que ce n'est pas six mais quatorze milliards en tout, d'après le rapporteur de la commission des lois, qui sont dissimulés derrière la ligne « pour mémoire » du total des fonds de concours. Pour mémoire ? Non. Pour le secret.

Tant de bruit pour deux milliards, puis le silence sur les 530 autres milliards du budget, sans parler des milliards qui n'y sont pas inscrits, mais cachés. Voilà ce qui nous était demandé et voilà le silence que nous refusons !

Tant de bruit pour une fraction d'un mauvais budget, puis le silence sur l'ensemble du budget : sans bruit, sans vote, l'impôt sans loi...

Nous, nous sommes partisans d'un vrai débat, sur un vrai budget, suivi d'un vrai vote.

On nous transmet un budget peu sincère. Passe encore, le débat l'éclairera ! Mais voilà qu'on nous impose un débat faussé. Passe encore, le vote tranchera ! Mais voilà qu'en fin de parcours on nous annonce qu'après ce faux débat, ce mauvais budget ne sera pas soumis au vote !

Alors, nous censurons le Gouvernement.

Ceux qui soutiennent ce budget ne viendront même pas le voter : ils n'en auront pas l'occasion.

M. Emmanuel Hamel. On le regrette vivement.

M. Pierre Joxe. Ceux qui le critiquent tout en soutenant le Gouvernement ne viendront pas le censurer. Qu'attendent-ils ? Qui attendent-ils ? Ils poursuivent leur réflexion.

Nous qui combattons ce Gouvernement à cause de sa politique, qui est chiffrée dans ce budget, nous rejetons ce budget en censurant ceux qui veulent l'imposer sans vote, donc sans loi : mieux vaut être minoritaire dans la clarté que majoritaire dans la manœuvre.

Et c'est par la clarté de nos choix que nous convaincrons peut-être une majorité de députés, ou, à défaut, une majorité de Français, de vous censurer, le jour venu. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à Mme Fost.

Mme Paulette Fost. Les faits illustrent notre analyse, monsieur le Premier ministre : les résultats désastreux de votre politique sur la vie du pays ne peuvent, en aucun cas, être considérés comme des échecs. Il s'agit — nous ne le dirons jamais assez — des conséquences d'une orientation délibérée, ruineuse pour la France et qui approfondit la crise. Cette orientation, c'est celle de l'austérité et de l'abandon national, au service exclusif du redéploiement industriel et financier.

Mais l'événement de taille auquel se heurte cette volonté gouvernementale, c'est la résistance populaire qui s'organise et s'amplifie, porteuse, dans l'action, de succès immédiats et d'exigences nouvelles. C'est aussi le refus d'accepter aussi bien cette fausse solidarité nationale qui confond à dessein les intérêts d'Ambroise Roux avec ceux des chaudronniers ou des ingénieurs d'Alsthom, les intérêts de Dassault avec ceux des travailleurs expulsés de l'usine par la police, les intérêts de Peugeot avec ceux des 24 000 O.S. de Sochaux qui gagnent moins de 2 600 francs par mois, que cette absence de perspectives prônée sur plusieurs airs, accompagnée d'idées pernicieuses comme celle de la « croissance sobre » qui engendre la stagnation économique et la régression sociale.

Votre échec, c'est le rejet de cette acceptation unanime, du fameux consensus qui eût été si confortable pour l'application accélérée de votre politique de déclin.

Ce sont les luttes nombreuses et diversifiées dans le pays qui sont à l'origine de cet événement capital et des reculs imposés, y compris dans l'orientation de votre budget.

Notre motion de censure a pour ambition de prolonger ces luttes, de constituer un nouveau soutien pour d'autres succès, bases solides pour l'édification d'une politique économique et sociale de progrès.

Cette position claire n'a évidemment rien à voir avec les contorsions auxquelles le Gouvernement et sa majorité sont contraints pour tenter de semer encore des illusions. Certains font beaucoup de bruit autour d'une opposition de circonstance, mais l'on impose au pays un budget impopulaire qui aggrave les injustices et les inégalités, un budget de chômage et de dépendance nationale.

Mais ceux qui ont choisi l'action, qui ont décidé de ne pas courber l'échine, de ne pas croire à la fatalité de la misère, de s'unir et de se battre pour vivre avec dignité, tous ceux-là ont ouvert des brèches sérieuses dans le mur réputé inexpugnable de l'austérité et du mal-vivre.

Les perspectives, c'est dans la lutte qu'elles prennent corps, aussi bien par la démonstration qu'elles constituent de la possibilité immédiate d'arracher des succès, dans tous les domaines, que par la conscience qu'elles donnent aux travailleurs manuels et intellectuels de la nécessité de leur intervention à tous les niveaux de la vie nationale.

Les succès que je vais évoquer sont parmi les plus significatifs. Ils en appellent d'autres que ni vos recommandations ni vos menaces ne parviendront à contenir. Je tiens à souligner qu'aucun de ces reculs n'a été obtenu sans une protestation populaire d'envergure, sans une réaction combative de haut niveau dans laquelle les communistes sont toujours partie prenante grâce à leur soutien, et le plus souvent à travers leurs propres initiatives.

Il en va ainsi des dérogations acceptées concernant 260 demandes de budgets supplémentaires des hôpitaux qui constitueront un début de réponse à notre campagne « S.O.S.-santé » et à la grève sans précédent des médecins, le 23 octobre.

Après les premières mesures d'ordre social arrachées lors de la rentrée, ce sont 350 millions de francs destinés au paiement d'une prime exceptionnelle de chauffage qui ont été débloqués pour les familles. Cela représente une sorte de récupération sur la hausse record du prix du fuel qui a atteint 34 p. 100 en un an, alors que le tarif du pétrole importé en France n'a augmenté que de 12 p. 100 !

Pour rester dans le même domaine, n'est-elle pas significative cette taxe de 500 millions de francs sur les profits pétroliers pour réduire des privilèges tant de fois mis en lumière par les communistes ?

« Ne laissons pas détériorer nos vies familiales », scandaient les femmes des grands magasins dans un mouvement extraordinaire contre le travail le dimanche. Cette victoire indiscutable ne reste pas sans échos chez tous ceux et toutes celles qui agissent pour avoir le temps de vivre et pour obtenir la diminution des horaires de travail.

Révélateur est aussi le rejet, à notre demande, de cet article du projet de budget qui aboutissait à une aggravation spectaculaire de l'injustice fiscale.

Qu'il s'agisse de luttes sociales ou de luttes contre l'abandon national, leurs résultats positifs sur l'économie française valent bien qu'on en parle dans le cadre du budget de la nation.

C'est le renoncement à faire financer par Alsthom-Atlantique un groupe étranger — la filière suisse de la C.E.M. pour les turbo-réacteurs — concurrent de la production française.

Ce sont les salaires augmentés, et les licenciements arrêtés dans les dix-huit usines de Merlin-Gérin dépendant du groupe Empain.

C'est l'engagement du Gouvernement pour une nouvelle programmation de l'Airbus. C'est la lutte qui permettra, avec la satisfaction des revendications des travailleurs, le lancement immédiat de la construction du moyen courier A 200. L'essor de l'aéronautique française face à la concurrence américaine en dépend.

Le maintien d'un puits dans le bassin houiller cévenol est dû à l'occupation, à la fin du mois de septembre, d'un cargo minéralier chargé de 120 000 tonnes de charbon d'Afrique du Sud par 200 travailleurs du Nord et du Pas-de-Calais qui protestaient ainsi contre votre politique de liquidation charbonnière et affirmaient leur solidarité avec les travailleurs africains victimes de la surexploitation. Cette initiative s'accorde mal avec les projets de Bruxelles de faire payer 250 millions de francs à la France pour subventionner le charbon de la République fédérale d'Allemagne.

Il faut aussi parler du sauvetage de l'exploitation d'un gisement de lignite dans les Landes, de la création de postes de travail obtenue chez Ducelier en Haute-Loire, avec l'augmentation des salaires et les conseils d'atelier que se sont donnés les O. S., de Saint-Gobain contraint de céder aux revendications salariales dans son usine de l'Oise, des succès des ouvrières d'Alizol dans l'Eure, de l'obtention d'un centre d'interruption volontaire de grossesse par les ouvrières de Renault-Billancourt.

Autant de preuves concrètes que le déclin n'est pas une fatalité pour la France et que les 15 000 salariés de chez Dassault, qui ont une conviction profonde, celle que la firme peut payer, ont raison de lutter.

Ils ont raison de lutter, comme ceux de Thomson-C. S. F., groupe spécialisé dans l'électronique industrielle, où il n'est pas rare qu'un travail hautement qualifié soit rémunéré au-dessous de 3 000 francs par mois ;

Comme ceux d'Alsthom dont aucun complot, où qu'il soit ourdi, ne diminuera la volonté de se battre pour la vie ;

Comme ceux de Renault, qui ne laisseront pas piller les libertés syndicales chèrement conquises ;

Comme les aiguilleurs du ciel qui, en exigeant des moyens pour le contrôle aérien et la revalorisation de leur profession, s'élèvent contre le plan de démantèlement du service public, les menaces de transfert d'une partie de ce service aux frais des contribuables locaux ;

Comme les universitaires qui ne se résignent ni à laisser croupir le potentiel scientifique et pédagogique que représente l'enseigement supérieur ni à accepter un budget qui aggrave la sélection, et qui entendent s'appuyer sur les acquis récents de leurs actions contre le blocage des carrières, le licenciement des non-titulaires, l'accroissement des charges de travail, pour obtenir plus, comme veulent obtenir plus les enseignants et les parents d'élèves qui exigent le réembauchage des instituteurs suppléants, la création de classes nouvelles, la mise en place de structures adaptées répondant aux besoins. Ils ont raison de lutter, enfin, comme ces jeunes communistes du Nord qui prennent une position claire et constructive sur l'enseignement professionnel, en ne rejetant pas l'alternance, mais en exigeant une formation ouverte sur la vie, définie et contrôlée démocratiquement.

Les grands mouvements de la fonction publique pour la création d'emplois, contre les atteintes au droit de grève, contre les sanctions et la répression, contre la dégradation que représente pour la qualité du service un budget comme celui des P.T.T., sont aussi salutaires pour la vie nationale que la lutte des travailleurs de Creusot-Loire en Ariège, entreprise qui investit en Espagne et licencie en France, ou que celle du personnel de Motobécane qui demande les moyens de produire une moto française et exige avec nous que la volonté gouvernementale s'oriente vers le développement du marché français de la moto, par la suppression de la vignette, la réduction des taxes, la création d'écoles de pilotage publiques, l'aménagement de circuits, la mise en œuvre des mesures de sécurité indispensables.

Il nous faut aussi entendre le cri d'alarme lancé par 2 000 chercheurs dans le domaine de la biologie médicale et celui des scientifiques et des personnels de la recherche qui, dans leur marche sur Paris, vont défendre le service public que constitue la recherche fondamentale, pour que le progrès scientifique soit réellement au service du pays et des travailleurs.

Les magistrats en grève pour les libertés, les médecins qui, refusant d'opposer leurs intérêts à ceux des usagers, se mobilisent sur un problème de fond — quelle politique de santé faut-il à la France d'aujourd'hui ? — les ingénieurs qui dénoncent le gâchis engendré par la recherche de la rentabilité et d'une compétitivité à courte vue, qui veulent trouver dans leur activité professionnelle dignité et épanouissement de leur personnalité et obtenir la satisfaction de leurs revendications, tous ces hommes et ces femmes ne sont-ils pas un vivant témoignage que d'autres conditions de travail et de vie sont possibles et nécessaires, que d'autres rapports entre les individus doivent en découler, et que leur création, leur existence, leur développement dépendent des intéressés et d'eux seuls, de leur détermination, de leur action consciente et rassemblée ?

Ainsi en va-t-il de la lutte des femmes qui exigent les moyens réels d'une vie librement choisie et librement donnée, comme le déclarait Gisèle Moreau dans l'un des nombreux rassemblements organisés à notre initiative.

Ainsi en va-t-il de la bataille engagée par les agriculteurs pour la suppression de la taxe laitière imposée par la politique agricole européenne ou de celle des éleveurs de moutons en butte aux appétits des multinationales des pays du Marché commun.

Ainsi en va-t-il de la lutte de toute une région qui ne se leurre pas sur le sens des voyages présidentiels, de l'opération qu'ils sous-tendent. Je veux parler de l'élargissement du Marché commun, véritable danger pour le grand Sud-Ouest. La chance de cette région, comme de toutes les régions françaises, est ailleurs. Elle réside dans les actions multiformes engagées par toute une population levée pour imposer au Gouvernement la satisfaction de ses revendications sociales et économiques, la création de milliers d'emplois pour exploiter les richesses du sol et du sous-sol, le développement des nécessaires équipements sociaux et de la culture régionale.

M. André Labarrère. Quel catalogue !

Mme Paulette Fost. Comme les travailleurs du Nord ou les Lorrains qui luttent pour une grande sidérurgie française, les habitants du Sud-Ouest refusent d'être trompés. Ils condamnent la concentration aggravée, favorisée par l'accroissement des aides de l'Etat dont six groupes industriels se partagent la plus grosse part, alors qu'ils n'emploient que 10 p. 100 des travailleurs de l'industrie et que, dans le même temps, la Commission de Bruxelles remet en cause les entreprises publiques par la limitation des aides de l'Etat.

Les travailleurs d'E. D. F. et de la S. N. C. F. mènent bien, à ce titre, une lutte d'intérêt national. Et, dans la France entière, monte la saine contagion des luttes.

Elles sont l'espoir de notre pays. Notre motion de censure, qui situe nettement les responsabilités et dénonce les manœuvres, a le sens d'une contribution à la mise en œuvre offensive de perspectives nouvelles que les luttes construisent quotidiennement. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Debré.

M. Michel Debré. Monsieur le président, chers collègues, il est si rare en politique d'être remercié, que je marque d'une pierre blanche cette nuit de samedi à dimanche où M. Raymond Barre a fait écho aux propos que je tenais vingt ans auparavant, presque jour pour jour. Vingt ans pour être remercié, je n'ai pas à me plaindre ; certains ont attendu plus longtemps. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.*)

C'était alors le premier budget de la Ve République. Certes, je m'appuyais sur le plan de redressement que le général de Gaulle avait arrêté et imposé à la fin de l'année 1958. Mais

ce plan n'était qu'un début. Il fallait poursuivre la tâche, et même y mettre un acharnement véritable. Sans jeter le blâme sur des gouvernements passés auxquels je n'avais pas appartenu, fût-ce pendant quelques mois, sans chercher à critiquer les hommes qui avaient eu la charge des finances au cours de la IVe République, et malgré la fermeté de l'opposition que je leur avais marquée, je voulais alors faire la preuve que les nouvelles institutions permettaient à un gouvernement de fonder le nécessaire développement industriel et la nécessaire modernisation agricole sur des finances assainies par une politique raisonnable. C'était la première fois, en particulier, qu'était appliquée la loi organique qui impose au Gouvernement comme au Parlement que l'équilibre des recettes et des dépenses soit voté avant d'étudier les chapitres de dépenses, règle de gestion capitale et neuve dans l'histoire de la République. Mais, surtout, il fallait refuser le retour à l'inflation qui avait marqué déplorablement les années précédentes.

La situation, mes chers collègues, n'était donc pas la même que celle que nous vivons ; elle en était même l'inverse. J'avais à défendre un budget en équilibre contre une volonté de dépenses. Les habitudes de déséquilibre budgétaire étaient si bien ancrées qu'on ne comprenait pas l'ardeur que je mettais à refuser toute impasse — c'était le terme que l'on employait alors — afin d'assurer, au-delà de la stabilité de la monnaie, une préservation de l'épargne en faveur des investissements. J'allais plus loin : je m'efforçais de limiter l'emprunt public et l'appel aux ressources de trésorerie.

Telle n'est pas la situation présente ; les rôles sont même renversés et, face à un déséquilibre grave, un effort budgétaire plus strict, un renversement de tendance a été proposé au Gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, puisque vous lisez mes discours anciens avec tant d'attention, mes discours récents n'ont sans doute pas échappé à votre réflexion. (*Sourires.*)

M. Raymond Barre, *Premier ministre.* Je les lis avec la même attention.

M. Michel Debré. Reportez-vous aux propos que j'ai tenus lors de la session extraordinaire du mois de mars dernier, au nom de l'ensemble du groupe auquel j'appartiens, propos qui étaient encore éclairés par l'espérance d'une grande action du pouvoir.

Croyez bien, monsieur le Premier ministre, que je ne méconnais pas l'erreur, que vous avez d'ailleurs fustigée, commise quand la thèse générale, à l'Elysée et rue de Rivoli, beaucoup plus qu'à Matignon, était qu'il fallait voir dans l'investissement, la cause principale de l'inflation. Peu d'hommes politiques, dans les rangs de la majorité, ont alors combattu cette thèse et l'application qu'on en faisait. J'étais de ces hommes-là, et je fus alors suspecté de critique stérile ou morbide à l'Elysée et rue de Rivoli. Merci, monsieur le Premier ministre, de m'avoir donné raison l'autre nuit. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Croyez-bien que je ne méconnais pas les quelques bavures d'une relance qui fut décidée et appliquée par un gouvernement auquel, en cours de route, vous avez appartenu, monsieur le Premier ministre, relance qui traduisait la thèse générale adoptée alors à l'Elysée et rue de Rivoli, au moins autant, si ce n'est plus qu'à Matignon, et qui apparaissait comme une réaction compréhensible à l'effondrement des investissements qui avait suivi la période précédente.

Peu d'hommes politiques, dans les rangs de la majorité, ont alors signalé l'erreur qui consistait à ne pas accompagner cet effort utile d'encouragement, d'une politique des revenus, d'une volonté de contrôler la masse monétaire et d'une orientation préférentielle vers les investissements productifs. Je fus de ces hommes-là et, de nouveau, je fus suspecté de critique stérile ou morbide à l'Elysée et rue de Rivoli. Vous m'avez donné raison l'autre nuit. Merci.

Souvenez-vous que j'ai apprécié la valeur du plan que vous avez présenté en septembre 1976. Ils ne furent pas nombreux, les hommes politiques, à écrire aussitôt que vous vous engagiez dans une bonne voie, celle d'un retour progressif à l'équilibre budgétaire, accompagné d'une volonté justifiée d'appliquer une politique concertée mais raisonnable des revenus et d'une grande ardeur à placer les entreprises devant leurs responsabilités sans tout attendre de l'Etat-providence.

Mais, monsieur le Premier ministre, où en sommes-nous, et les fruits ont-ils tenu la promesse des fleurs ?

Nombre d'entreprises, il est vrai, ont assaini leur trésorerie. Il est vrai aussi que, au début de cette année et pour la première fois, on a constaté un redémarrage des investissements, mais tardif, partiel et surtout fragile, ne serait-ce qu'en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Cependant, la hausse des prix atteindra de 10 à 12 p. 100, et l'augmentation des prix du pétrole ne l'explique que pour une faible part. La hausse des revenus et des rémunérations dépassera 12 p. 100, c'est-à-dire qu'un nouvel élan sera donné à la hausse des prix en 1980. La monnaie française a dérapé par rapport à la monnaie allemande et l'écart de l'inflation entre nos deux pays rend aléatoire, et à certains égards dangereux, le système monétaire européen.

Direz-vous qu'il n'est pas possible de faire mieux ? Alors, plaçons-nous devant deux faits — un fait social interne, le chômage ; un fait politique extérieur, la grave tornade internationale — et posons-nous la question : ce budget est-il la traduction de la seule politique possible face à ce chômage et face à cette tornade ?

Le chômage, si vous n'en avez rien dit dans votre discours de samedi, vous en avez entendu parler ce matin. Vous le savez, à demeurer dans la situation où nous sommes, une amélioration n'est guère en vue.

Tout le nécessaire est-il fait pour lutter contre cette misère humaine qu'est le chômage ? Les lois d'indemnisation sont-elles adaptées ? Encouragent-elles suffisamment à la formation professionnelle complémentaire et à la reprise du travail ? D'autres lois n'ont-elles par un effet nocif sur l'embauche des travailleurs et l'extension des entreprises ? Les débats sur la réduction généralisée du temps de travail sont-ils opportuns ? Ne conduisent-ils pas à une aggravation des coûts, donc du chômage ?

Quant au rythme des investissements créateurs d'emplois, il n'est pas satisfaisant, je viens de le dire. A côté des raisons générales que vous pouvez faire valoir, il y a des faits précis : certains secteurs subissent une concurrence étrangère déloyale, des entreprises voient leurs coûts aggravés par des charges nouvelles, des entreprises publiques prennent encore une part trop importante du marché financier.

Il y a donc encore beaucoup à faire pour réduire le chômage en aidant, en soutenant, en développant notre capacité industrielle, voire agricole, dans bien des secteurs.

Mais que dire de l'action à mener face à la tornade qui nous entoure ?

Vous avez peu parlé de la baisse du dollar. Cependant, il a baissé, il baisse, il baissera encore, le dollar.

Vous avez peu parlé de la hausse du pétrole. Cependant, il a monté, il monte, il montera encore, le pétrole. Et la réglementation du marché libre de Rotterdam, qui nous avait été promise au mois de juillet, première étape d'une union de consommateurs, a échoué à ce point que, désormais, c'est le marché libre européen qui tire vers le haut le prix du pétrole.

Vous avez peu parlé de la compétition impitoyable, et d'abord de celle qui nous vient hors d'Europe et dont les effets seront accentués si nous avons la faiblesse d'accepter les accords issus des récentes négociations multilatérales, le tout dans une atmosphère d'inflation qui atteint la production et, aujourd'hui, par la hausse des taux d'intérêt, menace l'économie mondiale d'une récession, sans pour autant remédier aux causes de l'inflation.

L'année 1980, l'année d'exécution de ce budget, pour ces divers motifs, sera donc une année des plus difficiles. Vous ne nous l'avez pas dit, mais vous l'avez déclaré à un journaliste : la menace qui pèse sur l'équilibre économique mondial ne cesse de s'alourdir. Vous avez même évoqué les pires désordres pour les pays qui ne prennent pas conscience de cette menace.

Alors la question, la seule question qui vient à l'esprit, pour nous et pour vous-même, monsieur le Premier ministre, face au chômage qui traduit, pour une part, l'insuffisante capacité industrielle de la France et une insuffisante capacité d'adaptation de nos travailleurs, face à la menace extérieure et à l'impitoyable compétition internationale est celle-ci : ce budget fait-il partie, comme il nous est dit, de la politique économique qui convient à la France ?

Le déficit, avez-vous expliqué, est celui qu'il fallait accepter, rien de plus, rien de moins. Il soutient, avez-vous dit, l'activité économique monétaire sans débordement monétaire car c'est l'épargne qui le comblera.

Rappelons-nous. En 1977, l'excédent budgétaire prévu était de 5 millions, le déficit réel fut supérieur à 19 milliards. En 1978, le déficit prévu était de 8,9 milliards, le déficit réalisé fut de 38 milliards. Pour 1979, le déficit annoncé était de 15 milliards, et c'est pour cette raison que je n'ai pas voté le budget ; ces 15 milliards sont devenus près de 40 milliards, si j'en crois le rapporteur général de la commission des finances.

Les 30 milliards d'aujourd'hui sont destinés à connaître, nous avez-vous dit, un sort différent. Je veux bien, mais n'a-t-on pas le droit de douter ? On ne voit pas, en effet, sur quelles bases neuves vous pouvez avancer cette affirmation. Et comment seront financés les milliards du déficit de la sécurité sociale que l'on découvre à nouveau ? Et cette épargne à laquelle l'Etat, la sécurité sociale et les entreprises publiques feront appel ne subit-elle pas un prélèvement excessif pour financer largement les investissements privés ?

A toutes ces questions, ne vous hâtez pas, cet après-midi, de répondre par la négative, pas plus que je ne me hâte de

conclure. L'année qui vient nous départagera. Mais avouez que mes questions, c'est-à-dire mes inquiétudes, ne sont pas déplacées.

Le budget, comme vous l'avez dit, est l'acte par lequel s'exprime la politique économique du Gouvernement, la politique de la France. Et c'est là que nous nous trouvons devant le véritable débat.

L'effort auquel nous, hommes politiques de ce pays, nous appelons les Français, est-il suffisant ? Telle est la vraie question, la seule question. Nous vivons depuis quelques années avec le mot crise à la bouche : crise des naissances, crise de l'industrie, crise du civisme, crise de l'agriculture, crise de l'autorité, crise du pétrole. Ce vocabulaire doit être précisé.

Trente ans après la Seconde Guerre mondiale, la France est confrontée, comme beaucoup d'autres pays, à une guerre scientifique, à une guerre idéologique. Cette vérité, je la répéterai inlassablement. Ce n'est pas par volonté d'apparaître, comme vous l'avez dit un jour, monsieur le Premier ministre, comme un cavalier de l'Apocalypse (*M. le Premier ministre fait un signe de dénégation*) mais parce qu'il n'y a pas d'autre façon de faire comprendre à la fois où est la réalité et où est l'espoir. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Car, dans cette guerre, nous trouver dans le camp des vainqueurs est le seul devoir de tous ceux qui gouvernent notre pays ou qui aspirent à le diriger un jour.

Comme de toute guerre, nul ne sortira intact, ni les Etats-Unis, ni l'U.R.S.S., ni aucun pays d'Europe, d'Afrique ou d'Asie. Mais certains seront affaiblis, à jamais peut-être, tandis que d'autres auront gardé toutes leurs chances. Nous pouvons garder toutes les nôtres, mais une condition est nécessaire : il faut considérer les choses avec sérieux et ne pas se borner à rejeter dans les ténèbres extérieures ceux qui, face aux difficultés présentes, disent, comme je le fais, comme mes amis l'ont fait, qu'elles vont s'accroître mais qu'un sursaut peut nous placer dans le camp des victorieux. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

La première des tâches — il faut y revenir puisque c'est de la loi de finances que nous traitons mais aussi parce que l'importance de ce fait est capitale — est d'arrêter la course à la croissance constante des déficits, qu'il s'agisse du déficit du budget de l'Etat, de celui de la sécurité sociale, sans oublier celui des entreprises publiques. Oh ! la tâche n'est pas facile et, parce qu'elle n'est pas facile, il ne faut pas cesser de la vouloir.

Elle n'est pas facile car, désormais, l'augmentation des recettes n'est plus guère possible. C'est la dépense qui est en cause car, dans les temps difficiles que nous vivons, elle ne cesse de croître plus que le revenu national. La révision des dépenses de l'Etat, comme celle des dépenses de la sécurité sociale, sont désormais inscrites à l'agenda des pouvoirs publics, parmi lesquels je range le Parlement, tout comme y est inscrit l'arrêt de la hausse excessive des revenus privés, elle aussi trop supérieure à celle du revenu national.

Il ne s'agit pas d'un problème de crédits. Je l'ai dit, je l'ai écrit. Il faut changer les textes, modifier les situations, établir de nouvelles règles, car textes, situations et règles d'un temps de prospérité ne valent pas en des temps de difficultés. C'est d'autant plus nécessaire, nous le savons, que nous avons à faire face à de nouvelles priorités économiques et sociales qui n'existaient pas il y a dix ans.

Il en est ainsi, par exemple, de la priorité au programme de recherche et de développement des sources nationales d'énergie, notamment nucléaires. Nous avons approuvé le programme gouvernemental qui constitue un minimum. Son exécution ne doit plus souffrir de retard.

Dans le domaine social, priorité doit être désormais donnée à la révision et à l'augmentation de notre système de prestations familiales et d'aide à la mère de famille, faute de quoi la décadence attend notre pays.

Cette tâche financière essentielle, dont vous connaissez l'importance, dont vous parlez mais que ce budget traduit d'une manière insuffisante, doit être accompagnée d'actions complémentaires mais également essentielles.

J'ai entendu avec satisfaction, la semaine dernière, M. le ministre de l'industrie évoquer, à propos des négociations multilatérales, les normes techniques qui font que le discours libre-échangiste s'accompagne, hors d'Europe et en Europe, de mesures ouvertement protectionnistes. Sur ce point, l'astuce des Italiens n'a d'égale que le sérieux des Allemands. Sachons, à notre manière, imiter les uns ou les autres. Et si le mot protectionnisme fait peur parce qu'il appartient au passé, employons l'expression à la mode : reconquête du marché intérieur, qui exige le même ensemble de mesures. Si ce changement de langage permet à vos thuriféraires de me classer homme du passé, en faisant ce que je préconise au nom d'une formule neuve qui fait d'eux des hommes de l'avenir, j'accepte ce tour de passe-passe pour le bien public. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Sachons aussi remettre le VIIIe Plan sur le chantier. Qu'il comporte un moins grand nombre de priorités peut-être, mais des priorités que nous prendrons au sérieux et que nous transformerons en réalisations.

Le premier Plan de la IVe République était inspiré d'une idée simple : la reconstruction de la France. Les premiers Plans de la Ve République étaient inspirés d'une autre idée simple : la modernisation industrielle et agricole et le développement des secteurs de pointe. Le Plan actuel doit également être inspiré d'une idée simple : le développement de tous les secteurs aptes à mettre en valeur les capacités de la terre et des hommes de France, l'emploi maximum et optimum de nos ressources matérielles et intellectuelles.

Voilà qui vous permettra, notamment, de continuer, en fonction de ces priorités, l'aide conjoncturelle en faveur d'investissements choisis.

Mais cette tâche financière et économique ne peut être accomplie que dans le sentiment de la solidarité nationale renforcée. Bien des mesures font naître et feraient croître le sentiment de solidarité sans lequel ces difficiles nécessités de l'action financière et économique ne sont pas comprises. Que de mesures de solidarité, depuis l'effort fiscal particulier et exceptionnel sur les fortunes jusqu'au service civil des jeunes, sans oublier le rétablissement de l'histoire dans nos écoles, collèges et lycées, dont elle a été bannie ! (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Hector Rolland. Et de la discipline !

M. Michel Debré. Sans oublier la revision des clauses malthusiennes qui empêchent l'extension, voire simplement la survie, de certains secteurs. C'est un peu vite, mes chers collègues, que nous avons enterré le paquebot *France* (*Murmures sur les bancs des communistes*), désormais source de profit pour les chantiers allemands d'abord, pour la balance des comptes norvégienne ensuite, sans en tirer les leçons pour les activités françaises correspondantes, y compris les positions syndicales. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

De telles actions imposent au Gouvernement une tâche d'une ampleur particulière, je le sais Mais si les institutions de la IIIe et de la IVe République rendaient difficile, et parfois impossible, aux meilleurs hommes politiques la réalisation d'une tâche de salut public, il n'en est pas de même sous la Ve République. Et la meilleure défense des institutions est celle qui consiste à en comprendre l'esprit.

Quel est cet esprit ? Donner à l'exécutif dans les temps ordinaires, certes, mais aussi dans les temps exceptionnels comme ceux que nous vivons, la capacité de décider. C'est ce qu'a voulu le constituant, c'est ce qu'encourage la Constitution, c'est ce qui correspond au bien public.

Quand les difficultés sont grandes pour modifier les textes ou pour changer les situations, un gouvernement républicain demande à sa majorité le droit de statuer par ordonnances pendant quelques mois. Il propose en même temps au Parlement, en fonction du développement économique et social, de voter des lois de programme de trois à cinq ans.

Et pourquoi, dans ces temps difficiles, ne pas accompagner ces deux actions par un budget de l'Etat et un budget de la sécurité sociale, l'un et l'autre exceptionnels, établis pour deux ans, afin qu'ils retracent clairement aussi bien les modifications de priorité dans les dépenses que les dispositions prises pour créer un sentiment de solidarité nationale, expression des nouveaux textes, des nouvelles règles, des nouvelles situations qu'imposent non seulement l'année qui vient mais la fin du siècle ?

C'est ce que la Ve République peut permettre aisément, à condition de le vouloir, et cette rupture de quelques mois, conforme à l'esprit et à la défense des institutions, nous donnerait, sous réserve du bon emploi de ces mesures et d'une grande capacité de décision, de nouvelles chances. Quand je dis « nous », c'est à la France que je pense.

A cela vous me répondrez : vos propos sont excessifs, le peuple n'en voudra pas, les sondages sont là pour le montrer, on ne peut agir que si la situation est plus grave, et puis il y a les élections de 1981, de 1982, de 1983, sans oublier les élections européennes de 1984. (*Sourires.*) J'ai toujours dans l'oreille les propos de ce ministre qui, en 1939, s'exclamait, devant les mesures qui lui étaient proposées pour améliorer la capacité industrielle de la France alors que Hitler venait de s'emparer sans coup férir de Prague, puis de Memel : « Oh, attendez que Dantzig soit pris ! »

Vous avez eu, après 1978, une chance exceptionnelle : une majorité qui était soudée par une victoire électorale difficile face à une opposition qui se lézardait et qui se réfugiait dans l'idéologie.

Le passé est le passé, c'est-à-dire qu'il appartient à l'historien plus qu'au politique. Les temps, sans compenser le retard dont nous avons tous souffert, vous permettent-ils de réparer l'erreur ?

Il est des temps où une majorité se soude dans l'effort, dans le sérieux, dans le patriotisme. Nous sommes en de pareils temps et quand je dis effort, sérieux, patriotisme, j'emploie ces termes comem ils doivent être pris, c'est-à-dire qu'il ne faut pas le demi-effort, le demi-sérieux, le demi-patriotisme. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Marcel Bigeard. Très bien !

M. Michel Debré. Interprétez notre attitude et mon propos comme il convient de le faire, non comme l'expression d'une guérilla, mot que l'on répète souvent à des fins électorales médiocres, mais comme un appel solennel à l'exécutif...

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Michel Debré. ... appel dont, au fond de vous-mêmes, vous ne pouvez méconnaître la valeur dans la situation où nous sommes et à la veille d'événements graves dans le monde, et qui ne seront pas seulement économiques.

M. Hector Rolland. Très bien !

M. Michel Debré. Le chemin sur lequel vous nous engagez n'est pas, comme il faudrait, compte tenu des circonstances, le chemin de la victoire.

M. Hector Rolland. Hélas !

M. Michel Debré. Vous me direz peut-être, par référence à Platon, que le chemin n'est ni unique ni simple. Il est vrai qu'il faut emprunter plusieurs détours, plusieurs traverses.

L'action n'a pas toujours la simplicité de la pensée, mais il est des époques où le danger de se perdre est grand, si grand, qu'il n'est qu'un chemin qui mène à l'espérance. Vision exacte de la réalité, conception juste du travail productif, base de tout redressement, solidarité sociale approfondie, qui, seule, adoucit la réalité et éclaire le travail.

Ce n'est pas la France catholique ni la France socialiste, ce n'est pas la France U. D. F. ni la France communiste, ce n'est pas la France des P. M. E. ni la France des professions libérales, ce n'est pas la France bretonne ni la France lorraine qu'il faut sauver, ou, plutôt, ce sont toutes ces Frances-là, et bien d'autres encore. Et pour les sauver, il faut faire plus, toujours plus. Ce pays est prêt à comprendre où est son salut, et ce pays est prêt à soutenir le sursaut.

Vingt ans après les propos que j'avais tenus à cette tribune et où j'évoquais les remerciements que j'attendais un jour de mes successeurs pour avoir, dès la première année de la Ve République, imposé, dans la forme et dans le fond, les nouvelles règles budgétaires, vous m'avez remercié de l'attitude que j'avais prise alors et qui, effectivement, fut, vingt ans durant, décisive. Vous-même, ou un autre, n'attendrez pas vingt ans pour me remercier un jour des propos que je viens de tenir, ces propos qui devraient annoncer les actes qu'attendent les Français et la France. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 3 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Cet après-midi, à seize heures, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de la discussion générale commune et votes successifs sur chacune des motions de censure suivantes :

D'une part, motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

Par MM. Mitterrand, Defferre, Duroure, Joxe, Fabius, Mexandeau, Pierre Lagorce, Autain, Besson, Alain Richard, Evin, Forni, Santrot, Marchand, Emmanuelli, Hautecœur, Taddei, Sainte-Marie, Huguet, Mellick, Laborde, Bernard Madrelle, Savary, Raymond, Dupilet, Le Pensec, Mme Avice, MM. Brugnon, Bayou, Bêche, Pistre, Abadie, Mme Jacq, MM. François Massot, Mauroy, Gau, Auroux, Gérard Bapt, Jean-Pierre Cot, Vacant, Malvy, Gaillard, Gilbert Faure, Sénès, Mermaz, Derosier, Forgues, Darinot, Chénard, Manet ;

D'autre part, motions de censure déposées simultanément, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution :

Par MM. Mitterrand, Defferre, Joxe, Bayou, Mauroy, Derosier, Chevènement, Malvy, Laborde, Denvers, Florian, Laurain, Lavédrine, Alain Richard, Julien, Tondon, Bêche, Chénard, Huguet, Jagoret, François Massot, Dubedout, Garrouste, Alain Bonnet, Hautecœur, Mmes Jacq, Avice, MM. Fabius, Quilès, Evin, Boucheron, Le Drian, Philippe Madrelle, Pierre Lagorce, Emmanuelli, Brugnon, Defontaine, Haesebroeck, Pourchon, Fillioud, Jean-Pierre Cot, Manet, Labarrère, Gérard Bapt, Mexandeau, Mermaz, Lemoine, Philibert, Le Pensec, Aumont, Prouvost ;

Par MM. Ballanger, Andrieux, Ansart, Balmigère, Mme Barbera, MM. Bardol, Barthe, Bocquet, Bordu, Boulay, Bourgois, Brunhes, Bustin, Canacos, Chaminade, Mmes Chavatte, Chonavel, M. Combrisson, Mme Constans, MM. Couillet, Depietri, Bernard Deschamps, Ducoloné, Duroméa, Dutard, Fiterman, Mmes Fost, Fraysse-Cazalis, MM. Frelaut, Garcin, Gauthier, Girardot, Mme Gœuriot, MM. Goldberg, Gosnat, Gouhier, Mme Goutmann, MM. Gremetz, Hage, Hermier, Mme Horvath, MM. Houel, Jans, Jean Jarosz, Jourdan, Jouve, Juquin, Kalinsky, Lajoinie, Paul Laurent, Lazzarino, Mme Leblanc, MM. Legrand, Léger, Lelzour, Le Meur, Leroy, Maillet, Maisonnat, Marchais, Marin, Maton, Gilbert Millet, Montdargent, Mme Gisèle Moreau, MM. Nilès, Odru, Porcu, Porelli, Mmes Porte, Privat, MM. Ralite, Renard, Rieubon, Rigout, Roger, Ruffe, Soury, Tassy, Tourné, Vial-Massat, Villa, Visse, Robert Vizet, Wargnies, Zarka.

A vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(*La séance est levée à douze heures quinze.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
LOUIS JEAN.

(Le compte rendu intégral de la 2e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.